

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	3.00
UNION POSTALE	3.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, lundi 27 décembre 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE : HARBOUR 1241

SERVICE DE NUIT :

Administration : HARBOUR 1243

Rédaction : HARBOUR 3679

Gérant : HARBOUR 4897

Les politiciens ont raison...

Avez-vous remarqué que les hommes politiques, par le temps qui court, insistent volontiers sur un thème qui leur était jadis moins familier?

Depuis huit jours, des bleus, des rouges, parlant dans les milieux les plus divers, sous une forme ou sous une autre, ont repris le même discours: Il ne faut pas tout attendre des gouvernements! Le succès, la reprise des affaires seront, en définitive, le fait de l'initiative, de l'effort, de l'intelligente énergie des individus et des corps extra-politiques. Les gouvernements peuvent faire quelque chose, mais quelque chose qui reste forcément limité...

Observations justes et sages conseils qu'on est un peu porté à perdre de vue, en temps ordinaire, et que les politiciens, trop souvent, aident aussi à voiler.

Compter sur le voisin plus que sur soi-même, sur l'aide extérieure plus que sur l'effort individuel, c'est, hélas! une tendance trop humaine. Nous sommes tous plus ou moins sollicités vers l'effort minimum, vers la ligne de moindre résistance.

Et, quand il fait beau, les politiciens heureux ne sont pas les derniers à réclamer pour leurs amis du gouvernement le mérite de tout ce qui arrive de bon. Voyez, s'écrient-ils, du temps des autres, il n'y avait pas de si belles routes, il n'y avait pas ceci ou cela... Ils ne se préoccupent guère de savoir si tel ou tel progrès n'est pas le simple résultat d'une découverte scientifique, de la fructueuse exploitation qu'en ont ensuite faite des hommes d'affaires intelligents. Tout est à eux, tout est censé venir d'eux et de leurs amis!

Inversément, s'il fait mauvais, si les temps sont durs, vous entendrez les oppositionnistes s'écrier: Mais c'est la faute du gouvernement! Si nous étions là, tout irait mieux! quitte, si on leur confie le pouvoir et que les choses n'aillent pas mieux, à reprendre, sur un ton moins aigu: Les gouvernements ne peuvent tout de même pas tout faire...

Le jeu des politiciens, associé à la tendance foncière de la nature humaine, finit par produire ce résultat curieux que les gens, au lieu de se mettre carrément à la besogne, de dépenser directement leur argent, semblent préférer qu'on le leur enlève sous forme de taxes pour le leur remettre ensuite sous couleur d'aide ou de subvention. Ils ont ainsi, dirait-on, l'impression qu'on leur fait un cadeau, bien que ce soit à leurs propres dépens. En fait, on dirait même qu'ils s'imaginent que le gouvernement dispose de ressources mystérieuses, illimitées, sur lesquelles ils peuvent indéfiniment tirer. Les politiciens, désireux de se faire la plus forte, la plus docile clientèle possible, encouragent pratiquement cette tendance. Une notable partie de leur temps se passe à frotter les appétits de gain, à se vanter des satisfactions qu'ils ont pu leur donner.

Mais, nous en faisons l'expérience, une crise violente ramène brutalement au sens des réalités. On s'aperçoit d'abord que les gouvernements ne peuvent pas donner ce qu'ils n'ont pas et que, deuxièmement, ce qu'ils ont vient, soit du gousset du contribuable, soit de l'exploitation des ressources naturelles. On s'aperçoit ensuite, et pris à la gorge, les politiciens s'empressent de le proclamer, que tout ne dépend pas des gouvernements. Par souci de loyauté ou par crainte d'être tenus responsables de tout ce qui va irai, les politiciens confessent les limites de leur pouvoir. Ils avouent leur relative impuissance. Ils font appel à l'initiative, aux énergies extra-gouvernementales. Ils laissent parler leur bon sens foncier.

La leçon qu'ils donnent en ces heures de crise est juste; il faut savoir la retenir.

Il est clair qu'une politique intelligente peut beaucoup pour le bien général; mais il est clair aussi qu'un gouvernement ne fera toujours qu'une somme de bien plutôt modeste, si tous les citoyens ne donnent point leur plein effort, si chacun dans son coin ne tire franc dans le collier.

Cette leçon de la nécessité de l'effort individuel, du travail, de l'énergie, de l'intelligente initiative, c'est l'une de celles qu'il convient particulièrement de méditer en cette fin d'année.

Et si la crise nous l'a plus vivement fait sentir, elle n'aura pas été sans quelque avantage...

Omer HEROUX

L'actualité

Tout s'explique

Le texte suivant est emprunté à la Presse dans le rapport du discours de M. Pamphile du Tremblay au Conseil législatif sur la loi Dillon:

On a beaucoup glosé sur la clause ayant trait à l'effet rétroactif du bill. Mais l'hon M. du Tremblay explique que de pareilles mesures sont parfois nécessaires pour faire de la loi une loi équitable, et c'est le cas actuellement. Les contestations en bloc constituent, dit-il, une manœuvre de la part du groupe minoritaire pour renverser la décision de la majorité à la faveur de ce que la loi pouvait contenir d'obscurité. Et la loi entendait précisément ne point permettre cela. Le groupe minoritaire a tenté d'imposer les contestations en bloc à la faveur des fissures de la loi; et c'était agir contre le désir de la majorité de la province.

"Cette loi devient nécessaire justement parce qu'on a abusé de la portée de la loi elle-même. S'il y a rétroactivité, c'est à cause des actes commis par ceux-là mêmes qui l'ont rendue nécessaire".

Ces messieurs du Conseil législatif ne s'émouvent pas, d'une façon générale, des usurpations: un seul d'entre eux s'est abstenu de voter pour la loi Dillon. C'est aussi qu'ils ont l'habitude des usurpations. La Presse donne à M. du Tremblay et à tous ses collègues le titre d'honorable. Or on sait que les membres de la Chambre haute n'ont pas droit à ce titre, qu'ils l'usurpent. Au temps où il n'était ni ministre ni orateur, M. Francœur s'amusa à faire produire à la Chambre basse une dépêche du Foreign Office de Londres, qui donne la liste complète de ceux qui ont droit à ce titre. Les conseillers législatifs sont amputés par omission.

Il s'est même produit un incident drôlatique à ce sujet: le roi s'est contredit lui-même, si l'on nous permet ce pléonasme. Malgré la production officielle de la dépêche, au cours de la session, cela n'empêcha pas, lors de la prorogation, le lieutenant-gouverneur de

Québec de décerner aux conseillers le titre d'honorables messieurs du Conseil législatif. De sorte que, encore une fois, le roi, puisque le lieutenant-gouverneur est le roi pour la province de Québec, se contredit lui-même (et ses successeurs ont continué depuis). C'était, au reste, pour une fin louable, car sans ce hochet d'honorable, les sièges du Conseil législatif ne trouvant plus preneurs, le gouvernement aurait dû consigner les conseillers et la caisse électoral aurait cruellement souffert de cette dépréciation subite des fautes et cramoisies.

Les conseillers législatifs ont donc une raison collective de ne pas se scandaliser des usurpations: M. Pamphile du Tremblay a, en plus, une raison personnelle de se louer des lois à effet rétroactif et des empiètements du législatif sur le judiciaire.

Il y a quelques années, M. Taschereau était procureur, et le pré-décesseur de celui-ci venant d'être expulsé de la Presse, l'acte de fiducie en vertu duquel M. Pamphile du Tremblay était l'un des administrateurs de la Presse (ce qui ne favorisait pas particulièrement de l'avis de certains de ses co-administrateurs, les désirs de son beau-père) était attaqué devant les tribunaux par l'un des fils Berthiaume, surnommé Eugène, nom qui étymologiquement peut dire bien né. Ce fils bien né prétendait ne pas laisser des gens qui n'étaient point de la famille s'ingérer dans les affaires de la Presse.

Quel aurait été le résultat des procédures? La preuve que l'acte de fiducie courait risque d'être cassé, c'est que le bill présenté par M. Pamphile du Tremblay et ses associés confessait qu'il était élevé des doutes sur l'acte de fiducie, ce qui était une raison suffisante pour le faire valider par la législature. Celle-ci se rendit à la requête des pétitionnaires dont l'un devait plus tard forner de sa présence, et elle se substitua aux tribunaux pour valider l'acte de fiducie et rendre définitif un jugement du juge Mercier, nommant M. du Tremblay fiduciaire. Le demandeur, Eugène Berthiaume, n'avait plus qu'à se désister de son action: la législature venait de rendre un arrêt à la place des

tif. C'est ainsi que M. Pamphile du Tremblay est bouclonné à la Presse. Quand on le sait, son attitude récente s'avère très logique. La ligne de conduite suivie par la Presse et par M. Pamphile du Tremblay sur le bill Dillon en dit long à ceux qui savent leur petite histoire parlementaire. Le gouvernement et la députation n'ont pas obéi à un ingrat.

UGENE

Bloc-notes

Cette réforme

L'attitude prise par un complotant Conseil législatif, — le dernier à survivre au Canada, — envers le bill Dillon, la semaine dernière, a fait d'abord surgir l'idée de la réforme du Conseil, dont les libéraux, alors qu'ils étaient oppositionnistes, réclamaient l'abolition pure et simple. Ici même, M. Héroux a souligné le fait que les adversaires du Conseil — et il en reste — ne manqueraient point d'invoquer le vote de cette Chambre à propos du bill Dillon pour plaider l'inutilité de ce corps législatif, réduit à la fonction d'approuver servilement toutes les mesures ministérielles. Le Journal, de Québec, organe conservateur militant, écrit dans son dernier numéro que son parti devra ajouter à son programme la réforme du Conseil, parce que "ce corps ne répond plus à l'esprit qui l'avait fait imaginer" et qu'il ne représente plus rien du tout, étant composé pour la masse de gros souscripteurs du parti provincial, de politiciens usés au troignon, de représentants des gros intérêts et de serviteurs fatigués. Pour transformer ce corps "en un organisme vivant et représentatif", selon le Journal, il faudrait "en faire comme un conseil national, distribuer les sièges entre les représentants de ce qui compte chez nous". Et, quant à lui, le Journal voudrait voir les deux archevêques catholiques de Québec et de Montréal, le lord-évêque de Québec, des représentants des universités françaises et anglaises de la province, un chef syndicaliste national, un chef de l'Internationale, un avocat, un ingénieur, un patron d'usine, un sociologue, un "intellectuel" ou deux, — un journaliste, ou homme de lettres, — un banquier, un économiste, et ainsi de suite, jusqu'à 24ème et dernier membre. Il va de soi que les idées du Journal ne rencontreront pas l'assentiment même de toutes les catégories qu'il désigne comme devant y être représentées. Mais un Conseil formé de la sorte serait autrement mieux que la collection de timbres de caoutchouc que le régime libéral y a mis depuis 1897 en grand nombre, sous prétexte de le réformer. Si les libéraux ont incidemment voulu faire la preuve de sa parfaite inutilité, ils sont en train de la rendre éclatante. Pour peu que ce régime se prolonge, le Conseil ne sera plus rien du tout, qu'une coûteuse et dispendieuse collection de faux législateurs.

Conclusions analogues

Il n'y a pas des semaines, notre directeur et l'un de nos collaborateurs signalaient que les constructions économiques de maisons d'habitation saines à Montréal, pour remplacer les laudis plus ou moins prétentieux qui ornent, en défilant, certains quartiers de la ville, serait un excellent moyen d'utiliser les fonds de chômage. Ce la, disaient-ils, ferait aller la plupart des métiers et emploierait des milliers d'hommes, distribuant ainsi l'argent où il y a besoin qu'il aille. Et cela contribuerait à l'assainissement de notre ville. On retrouve la même idée dans une des récentes circulaires de l'Agence financière Babson, des Etats-Unis, (celle du 7 décembre). Babson y signale que la mise en train d'un programme de construction de maisons d'habitation ferait aller l'industrie en général, — "quand le bâtiment va, tout va", — et que si cela ne déterminait pas une grande prospérité immédiate, il en résulterait néanmoins une reprise normale des affaires. Ce serait, dit-il, en même temps qu'une sage réforme du point de vue social un très bon placement, à tous points de vue, car "le fait d'être propriétaire d'une maison assure à une famille une vie normale et un sage développement, — "home ownership is the backbone of family life".

Le trust de la radio

Il existe aux Etats-Unis et il y a toutes sortes de ramifications. C'est la Radio Corporation of America, — la R.C.A. Cette compagnie et ses filiales ont un actif total de six milliards de dollars, et sont propriétaires de 4000 brevets relatifs à la radio. La Radio Corporation of America est un groupement commun de la General Electric, de la Westinghouse et de l'American Telegraph & Telephone Co.; elle a entre autres filiales la National Broadcasting Co., la Photophone Co., la Radiotron Co., la R.C.A. Victor Co., la General Motors Radio Co. et la General Motors Corporation. La National Broadcasting Co. domine en tout ou en partie 74 postes d'émissions radiophoniques dont certains sont reliés à des postes canadiens et travaillent d'accord avec ceux-ci, — ainsi CKAC à Montréal, et CFCF. La moitié au moins des postes canadiens sont reliés à la R.C.A., directement ou par l'entremise de l'une de ses filiales et répandent au Canada la propagande et la publicité américaines. La R.C.A. domine aussi un grand nombre de fabricants d'appareils de

radio, de lampes, d'appareils de télévision, de phonographes, de vues animées, de vues sonores, et le reste. On voit facilement quelle portée économique et industrielle a ce trust, dont l'actif est deux fois et demi plus élevé que la dette nationale canadienne. A l'heure présente, ce trust a de telles exigences que le ministère de la Justice, à Washington, l'accuse, dans des procédures en cours, de dominer à toutes fins pratiques "l'ensemble du régime radiophonique et son développement économique". Le Canada lui-même n'échappe pas, comme on l'a vu, à ses activités nombreuses et à son infiltration de plus en plus étendue. D'ici peu de temps, les Canadiens auront à choisir entre le monopole américain et un régime de radio canadien étatisé, — between the States and the State, a dit un observateur de ce qui se passe dans ce domaine. De ces deux maux, si l'on veut, lequel est le moindre?

G. P.

La Maison Ignace Bourget

Pensons aux pauvres en achetant des étrennes

Le refuge de la rue de Montigny a déjà reçu quelques dons à l'occasion des fêtes prochaines de Noël et du Jour de l'An. Ce mouvement devrait prendre de l'ampleur — Noël est essentiellement la fête des pauvres — Semaine déficitaire — Un cas pitoyable — Un faux quéteur

L'abondance, la surabondance plutôt des nouvelles parlementaires québécoises — en des jours pareils notre camarade Alexis Gagnon mérite toute notre sympathie — nous a empêché, au cours de la semaine dernière, d'entretenir nos lecteurs aussi souvent que nous l'aurions voulu des choses de la Maison Ignace Bourget.

La chronique de la Maison Ignace Bourget ne manquait pourtant pas de son côté de nouvelles intéressantes. D'abord, le fonds de secours s'est grossi pour la peine au cours de ces huit derniers jours. Lundi dernier, il venait de dépasser le niveau des deux mille dollars. Voici qu'il est maintenant de \$2,192.15, montant officiel et encaissé, officiel parce qu'encaissé. Le secrétaire de la Maison Ignace Bourget tient à se souvenir du proverbe: prudence est mère de la sûreté. Comme question de fait, le montant du fonds de secours doit être à l'heure qu'il est d'un peu de \$2,200. Plusieurs souscriptions ont été annoncées téléphoniquement mais elles n'ont pas encore été transmises au trésorier. Il faudra qu'elles soient avant d'être inscrites à la liste d'honneur du fonds de secours.

La semaine dernière n'a donc pas été trop mauvaise puisque les souscriptions en argent ont été d'environ deux cents dollars. C'est cependant beaucoup moins que la semaine précédente qui avait rapporté au delà de quatre cents dollars. Il est vrai que la semaine précédente était celle de l'Immaculée Conception et que l'octave de cette fête ne compte tout de même que huit jours. Il convient de faire observer en passant que deux cents dollars ne suffisent pas à rencontrer les frais hebdomadaires du refuge de la rue de Montigny. Celui-ci reçoit maintenant un peu plus de quatre cents invalides sans asile, des vieillards, des infirmes, des épileptiques, des convalescents. La semaine dernière, par suite de l'insuffisance des offrandes en argent, a donc été déficitaire.

Comme les fêtes de Noël et du Jour de l'An approchent, bien des gens comme de raison sont préoccupés par l'achat des étrennes et involontairement ils oublient la charité. N'y a-t-il cependant pas moyen de concilier ces deux choses?

En achetant des étrennes pour les gens de sa famille, pour ses amis, chacun d'entre nous pourrait bien penser aux étrennes de nos amis les pauvres. Noël, n'est-ce pas avant tout, essentiellement, la fête des pauvres? L'Enfant Dieu a voulu qu'il en soit ainsi puisqu'il est né dans une étable, sur la paille d'une crèche.

Quelques amis de la Maison Ignace Bourget n'ont pas oublié les étrennes de leurs protégés. L'un d'entre eux qui nous avait déjà ouvert un crédit de \$200 dans l'un des grands magasins de Montréal, vient de nous faire, sous cette même forme, à l'occasion de Noël, une offrande de \$50. En plus de cela, il a affecté une somme de \$25 à l'achat d'un certain nombre de sous-vêtements en laine qui avaient été offerts à la Maison Ignace Bourget à prix d'abaïne.

Ces étrennes, les premières que la Maison Ignace Bourget a reçues, ne pouvaient arriver plus à point. Son vestiaire se trouvait fort débarras. Le premier réfugié à bénéficier de ce don de sous-vêtements, c'est un réfugié nouveau, un convalescent sorti récemment de l'hôpital, à peine revenu d'une typhoïde. Quand il s'est présenté au refuge, il ne portait ni sous-vêtements ni paletot, ni crémone, ni mitaines. Il n'avait pour se couvrir qu'un mince tricot, quelques haillons qui avaient été déjà, il y a bien longtemps, un pantalon et un

veston, une casquette pailleuse, des godillots invraisemblables.

Il va sans dire que cet homme a reçu plus qu'un sous-vêtement. Le gardien du vestiaire de la rue de Montigny a fait le recensement complet de son stock et il est parvenu à le renipier d'une façon à peu près convenable.

Mais des cas du même genre, aussi lamentables, se présentent si souvent, quotidiennement quand ça n'est pas — plusieurs fois le même jour.

Autres étrennes que vient de recevoir la Maison Ignace Bourget: un lot de chandails et de crémones que de jeunes lectrices du Devoir, les trois sœurs, avaient tricotés pour les pauvres; des foulards en laine, offerts par une lectrice de Chambly, tricotés par elle-même.

Cette dernière nous écrit: "Vos articles, je l'espère, feront s'ouvrir les bourses des fortunés en faveur de vos protégés. C'est le meilleur souhait de Noël que je puisse faire au bon quéteur des pauvres".

Encore des étrennes. M. T. Beauchamp nous écrit au nom de la Catelli Macaroni Products Corporation Ltd. "A l'occasion du Nouvel An, il nous fera plaisir de donner à votre Maison une caisse de nos produits, que nous remettrons sur présentation de cette lettre à nos bureaux. Veuillez agréer, avec nos meilleurs vœux, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués".

Un anonyme d'Acton Vale a fait expédier à la Maison Ignace Bourget une quarantaine de livres de soulets. Il a fallu les utiliser tout de suite, car il ne pouvait être question de les conserver jusqu'à Noël.

Sous le couvert de l'anonymat, un autre bienfaiteur de l'oeuvre nous apporte de temps en temps, depuis quelques semaines, des paquets de tabac. On trouve facilement à les employer au refuge de la rue de Montigny. A propos de tabac, rappelons qu'au Jour de l'An dernier, chaque réfugié de la Maison Ignace Bourget avait reçu un cigare pour ses étrennes.

Un imposteur

La police municipale et la police provinciale nous informent que depuis quelque temps un individu, que l'on sait d'être d'origine levantine, sollicite des aumônes pour l'Institution Bourget ou quelque chose dans le genre. La Maison Ignace Bourget n'a absolument rien à faire avec cet individu, que la police n'a encore pu retracer.

La Maison Ignace Bourget n'a autorisé personne à solliciter des aumônes de porte en porte pour le soutien de ses oeuvres. Comme question de fait, la Maison Ignace Bourget n'a jamais eu de solliciteurs d'aucune sorte, si ce n'est quelques avocats et quelques notaires qui ont bien voulu organiser, l'année dernière, une souscription parmi leurs confrères au bénéfice de la M. I. B. Dans ce cas une lettre avait été adressée à chaque avocat ainsi qu'à chaque notaire avec une formule de chèque préparé d'avance à l'ordre de la Maison Ignace Bourget. Le même groupe de professionnels a d'ailleurs l'intention de reprendre bientôt cette initiative.

Répétons cependant encore une fois que la Maison Ignace Bourget n'a autorisé personne à solliciter des offrandes de porte en porte.

Emile BENOIST

La conférence de M. l'abbé Groulx

DEUX ARTICLES — LE TEXTE EN BROCHURE

La conférence de M. l'abbé Groulx sur la déchéance de nos classes moyennes continue de susciter le plus vif intérêt. M. Eugène L'Heureux, à l'Action catholique, M. Joseph Barnard, au Bien Public, lui consacreront récemment deux articles de tête. Les commandes que nous avons déjà reçues nous disent mieux que tout le reste la satisfaction de grand nombre de lecteurs en apprenant que ce travail, qui fait penser, serait mis en brochure, sous forme facilement accessible et facile à conserver.

Cette brochure, qui sera prête ces jours-ci, se vendra, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, à sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, franco. Au cent, \$3.50, au mille, \$30, port en plus. Adresser toutes les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame-est, Montréal. (Tél. HARBOUR 1241).

C'est dans la collection du Document qui paraît l'étude de M. l'abbé Groulx. Cette collection de format commode, qui se glisse si facilement dans la poche, se trouvera à publier, avec la Déchéance de nos classes moyennes, son septième numéro. Le plus récent en date est En Louisiane, précieux recueil de documents sur le mémorable voyage de Acadiens de la Louisiane, en 1931, en Acadie du nord et dans la province de Québec, et sur le merveilleux voyage en Louisiane des Acadiens et Canadiens. (Prix: 25 sous l'exemplaire, franco; à la douzaine, \$2.50, plus 25 sous pour le port; pour quantités de 50 et de 100, \$9.75 et \$18, port en plus). Précédemment nous avons donné l'Index du Devoir pour les six premiers mois de 1931, merrillieux petit instrument de travail qui permet de retracer en

Une allocution de S. S. Pie XI

L'harmonie de la religion et de la science — L'oeuvre de Marconi — Le poste radiophonique du Vatican — Emissions périodiques

CITE VATICANE, 21. (S.P.A.) — Dans une allocution prononcée au cours d'une distribution de prix à l'Académie pontificale des sciences, le Souverain Pontife a fait remarquer que chaque nouvelle conquête scientifique confirme lumineusement l'harmonie de la religion et de la science.

Le Souverain Pontife a parlé en termes amicaux de M. Marconi, rappelant qu'on vient de célébrer le trentième anniversaire de la première réception de signaux transatlantiques par T.S.F.

Le Pape a aussi évoqué l'inauguration, au début de cette année, du poste radiophonique de la Cité Vaticane, poste construit par Marconi. Cette entreprise, a-t-il ajouté, a eu pour couronnement la publication d'un journal radiophonique, sous forme d'émissions périodiques, que le monde savant apprécie.

Cela, a dit le Souverain Pontife, constitue une nouvelle démonstration de l'harmonie de la religion et de la science, harmonie que chaque nouvelle conquête scientifique confirme lumineusement, si bien qu'on peut dire que quiconque parle de l'incompatibilité de la science et de la religion attribue à la science des choses qu'elle n'a jamais dites ou à la religion des enseignements qu'elle n'a jamais eus.

Le cabinet Scullin démissionne en Australie

Le gouverneur général Isaacs invite M. Lyons à former un nouveau ministère à la suite des élections de samedi

MELBOURNE, Australie, 21. (S.P.C.) — Le premier ministre Scullin, dont le gouvernement a subi une défaite électorale décisive, a donné la démission de son cabinet au gouverneur général sir Isaac Isaacs. Le gouverneur général a invité M. Joseph A. Lyons, chef du parti de l'Australie unie, à former un nouveau cabinet. M. Lyons ne pourra probablement pas arriver dans la capitale avant jeudi.

Comme la formation du nouveau cabinet prendra un certain temps, on croit que M. Scullin exercera ses fonctions jusqu'après les vacances de Noël. Le nouveau gouvernement sera une coalition composée surtout de nationalistes et d'agaires.

Charité bien ordonnée...

Ces trois mots, qui commencent un proverbe que tout le monde reconnaît sans peine, M. Henri Bourassa les a choisis comme titre d'une conférence qu'il donnera, le vendredi soir, 15 janvier, à la salle du Gesù, sous les auspices et au bénéfice de la "Maison Ignace Bourget".

Le directeur du "Devoir", au cours de sa conférence, complètera sans doute le proverbe car il n'a pas coutume de dire les choses à moitié. Il aura même quelque chose à ajouter, des commentaires à faire. Ceux qui tiennent à l'entendre, tout en faisant la charité, de même que ceux qui tiendraient à faire d'abord la charité tout en profitant d'une occasion de l'entendre, peuvent se procurer des billets dès maintenant.

Les billets sont en dépôt à la librairie du "Devoir", au prix de \$1.00.

M. C.-J. Magnan docteur en pédagogie

L'Université de Montréal, à l'occasion du cinquantième anniversaire d'enseignement de l'Inspecteur général des Ecoles normales, lui présente solennellement ses hommages — M. Magnan, dans son discours de remerciement, évoque ses souvenirs de jeunesse et de carrière, dit ses impressions, salue la mémoire de ses maîtres et de ses vieux compagnons — Ce qui a été fait, ce qui reste à faire

LE ROLE DE L'INSTITUT PEDAGOGIQUE

L'Université de Montréal confèrait samedi après-midi à l'inspecteur général des écoles normales, catholiques de la province, M. C.-J. Magnan, à l'occasion de son cinquantième anniversaire d'enseignement, le grade de docteur en pédagogie ad honorem. C'est à la collation des grades et diplômes de l'Institut Pédagogique, que présidait M. Magnan, que le recteur de l'Université, Mgr Piette, lui a remis, en présence de représentants des congrégations enseignantes, des écoles normales, de la commission scolaire de Montréal, etc., ce grade honorifique.

Mgr le Recteur a accompagné de paroles très bienveillantes l'adresse officielle et le rapport de la Faculté des Lettres de l'Université, tous deux lus par M. l'abbé J.-O. Maurice, qu'on rappelait la longue carrière d'inspecteur de M. Magnan, ses travaux pédagogiques, son rôle dans les oeuvres sociales, etc.

À la fin de la séance, M. Magnan a prononcé le discours suivant où il disait, avec sa gratitude, ses reminiscences de jeunesse et ses impressions de carrière:

En m'invitant à présider cette séance solennelle, l'Institut pédagogique m'a hautement honoré, et le lui suis très reconnaissant de ce témoignage d'estime. A ce sentiment de gratitude, s'ajoute un motif de fierté que je ressens comme membre de l'enseignement primaire. En effet, l'Institut pédagogique, c'est le couronnement du cycle des études primaires en cette province; c'est l'épanouissement des modestes efforts de tous les instituteurs de chez nous, vers un mieux toujours perfectible; c'est la réalisation d'un rêve depuis longtemps caressé.

La présence de Mgr le Recteur de l'Université de Montréal nous dit on ne saurait plus éloquentement, que l'Institut pédagogique des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame est devenu une "faculté" de cette illustre institution, la Faculté de pédagogie. Heureux sommes-nous en cette année jubilaire d'être témoins des succès de plusieurs institutrices, religieuses et laïques, à qui Mgr le Recteur vient de transmettre des grades et des diplômes qui sont la démonstration vivante et concrète des progrès accomplis chez

(Suite à la page deux)

M.C.-J. Magnan docteur en pédagogie

(Suite de la 1ère page)

us dans le domaine de la pédagogie. Les instituteurs tendent aussi vers une meilleure formation professionnelle, vers une culture générale supérieure; à preuve l'Institut pédagogique Saint-Georges qui attire maintenant ses portes aux instituteurs laïques et aux instituteurs catholiques, ainsi que les cours de perfectionnement pour instituteurs, de l'École normale Jacques-Cartier, à Montréal et les cours de perfectionnement de l'Université Laval, Québec, pour instituteurs et institutrices.

Quelques réminiscences

La trop élogieuse adresse dont je tiens d'entendre la lecture avec une vive émotion me rappelle, en termes combien délicats, qu'il y a cinquante ans cette année je débuts dans l'enseignement à l'âge de quinze ans. Je me rappelle, comme si c'était hier, mes débuts; je revois ma classe avec ses longues tables et son armoire nue, à peine un petit tableau noir; j'ai souvenir que l'on m'a remis rudimentairement les manuels et les livres de l'élève. C'était à l'époque où le professeur travaillait en maître, où les procédés intuitifs étaient généralement ignorés. Si les conditions matérielles et pédagogiques des écoles rurales laissent beaucoup à désirer en 1931, le dévouement ne manquait pas chez les maîtres de cette époque déjà lointaine. Il y avait même d'excellents instituteurs, tel ce bon M. Deléglise dont on a évoqué le souvenir il y a un instant. Ce fut pour moi une vraie providence de rencontrer cet instituteur sur la route de la vie, dès mon entrée dans la carrière ensei-

gnante. Suisse français de naissance, élève de l'École normale du Canton de Valais, bon chrétien et parfait gentilhomme, M. Deléglise apporta de sa patrie la fine fleur de la pédagogie helvétique d'il y a plus d'un demi-siècle. L'exemple de ce bon maître dont j'étais le tout jeune collègue, les conversations nombreuses et prolongées avec cet homme instruit, me révélèrent toute la beauté et la noblesse de la vocation de maître d'école. Un sincère merci à l'Institut pédagogique d'avoir honoré aujourd'hui le nom de M. Deléglise dont le souvenir est le meilleur souvenir.

A Québec en 1883 — Souvenirs du Vieux-Château

L'École normale Laval, où j'entra comme élève-maître en 1883, après deux années d'enseignement comme sous-maître à l'École de Louiseville, m'ouvrit large et droite la route que je ne devais plus quitter et sur laquelle je cheminais encore allègrement avec mes enthousiasmes d'antan. Abrité sous le toit du Vieux Château, construit lui-même sur les ruines de l'ancien château Saint-Louis incendié en 1834, l'École normale Laval occupait un site merveilleux sur la Terrasse Frontenac, nommée souvent Terrasse Dufferin. La magnificence du panorama, les souvenirs historiques jaillissant à chaque pied de cette terre sacrée, l'enseignement de nos professeurs qui subissaient l'influence de cette ambiance incomparable, tout enthousiasmait notre âme de dix-huit ans. C'est là, au Vieux Château, que me fut révélée cette "joie de connaître" dont parle le grand géologue Pierre Termier en termes merveilleux. Notre vieux professeur de français, M. Lacasse, aimait à nous faire écrire souvent, au tableau noir, cette phrase de Joseph de Maistre: "Le monde appartient à ceux qui savent prendre de la peine et qui, devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas à dire: 'A quoi bon?'". Suivant l'exemple de mes vieux professeurs, j'ai voulu faire ma part de labeur dans le vaste champ de l'enseignement primaire. J'ai été témoin des efforts magnifiques de mes contemporains dont plusieurs ne sont plus, mais qui ont creusé un généreux sillon et laissé des traces profondes de leur passage dans nos rangs.

Progrès réalisés

Grâce à ces travailleurs infatigables, les méthodes se sont perfectionnées, les programmes ont été améliorés en même temps que les commissions scolaires remplaçant les trop modestes écoles construites de 1880 à 1900 et dotées des nouvelles maisons d'un mobilier perfectionné.

Le personnel enseignant lui-même bénéficie de la multiplication des écoles normales, et de la fusion de nombreux bureaux d'examineurs en un seul, le Bureau central. Gardons-nous de mésestimer les progrès réalisés dans le domaine scolaire depuis cinquante ans. Ces progrès sont à élever le niveau intellectuel et moral de notre peuple de Québec. C'est à eux que nous devons cette floraison de magnifiques institutions d'enseignement de tous genres, remplies à débordement d'élèves sortis de nos écoles primaires.

"Le vrai regard sur l'existence humaine est celui dont on l'enveloppe à l'heure où elle va finir." Permettez-moi de faire mienne cette pensée de Mgr d'Huist et de dire: "Le regard qu'il m'est permis de jeter sur l'ensemble de la situation scolaire dans la province de Québec, sur l'ensemble, disons-nous, et non sur une seule catégorie d'écoles, nous révèle d'immenses progrès, si nous comparons cette situation à celle d'il y a cinquante ans. Le jour où il deviendra possible à un historien impartial de passer en revue les événements scolaires qui s'échelonnent de 1880 à 1931, il sera donné à tous de constater que l'école primaire de Québec n'est pas restée dans un état de stagnation.

Ah! certes, tous les progrès possibles et opportuns n'ont pas été réalisés, l'idéal est loin d'être atteint. Je n'ignore pas que le personnel enseignant renferme encore dans ses cadres plusieurs unités insuffisamment préparées; que les vrais éducateurs, que les enseignants-artistes sont plutôt rares; que l'école rurale souffre encore d'insuffisances auxquelles il importe de remédier au plus tôt; que les traitements des instituteurs et des institutrices sont trop peu élevés, particulièrement à la campagne; que les parents ne collaborent pas assez avec l'école dans l'intérêt de leurs enfants.

Où, tout cela est vrai et je l'ai dit avant bien d'autres. Mais s'autoriser de ces lacunes pour nier les progrès déjà accomplis, n'est-ce pas injustice? Evidemment chacun a son rôle à jouer ici-bas. Mais je trouve très sage cette réflexion du Père Rutten: "Les batailles ne sont pas gagnées par ceux qui critiquent mais par ceux qui luttent."

Luttes et combats

Lutter! certes, je dois admettre que je ne me suis pas dérobé à cette tâche. Quand je dis lutter, je ne veux pas parler de combats à la

Don Quichotte, mais du constant effort à préserver notre pédagogie des infiltrations matérialistes de Kant, de Spencer et de Darwin, dont les éducateurs américains et anglo-canadiens sont fiers, et de lui garder son esprit thomiste, c'est-à-dire catholique; de conserver à nos écoles leur caractère franchement confessionnel, afin que nos enfants croient fermement avec l'Eglise à la promesse d'une grande et heureuse destinée après cette vie pour tous ceux qui croient, qui prient et qui souffrent pour l'amour de Dieu, promesse qui est toute l'armature de notre vie morale, promesse dont le professeur Joffroy, dans un moment de sincérité, a parlé dans les magnifiques termes qui suivent:

"Faisons en sorte de ne pas laisser éteindre dans notre âme cette espérance que nous y avons nourrie, cette espérance que la foi et la piété allument et qui rend visible, par delà les ombres du dernier rivage, l'aurore d'une vie immortelle."

Lutter aussi pour que dans nos méthodes d'enseignement comme dans nos programmes l'esprit français et la clarté française servent de flambeaux aux maîtres et aux maîtresses de l'enseignement primaire; lutter pour une meilleure culture générale chez nos primaires, en développant le goût de l'étude, la passion du savoir agréable mais utile à nos devoirs d'élèves; lutter enfin pour instaurer dans l'âme le culte de l'idéal. Si toutes ces luttes menées avec de nombreux confrères plus méritants que moi n'ont pas fait atteindre à notre enseignement primaire les dernières limites de la perfection, du moins, elles n'ont pas été stériles: le nier serait du parti pris.

Mais connaissant le chemin parcouru il faut bien mesurer la distance du but que nous voulons, que nous devons atteindre, et, sans trêve, ni relâche, continuer la tâche en marche avec plus d'ardeur et de sens pratique que jamais.

Les Primaires

Primaires! Ce mot est revenu souvent sur mes lèvres. Avec quel respect, quelle fierté, quel amour, je le prononce chaque fois qu'il est nécessaire de l'employer. A ce propos, que l'on me permette de répéter ici, ce que je disais lors de l'inauguration, à Québec, de l'admirable mesure de l'Ordre du mérite scolaire: "Le titre de primaire conserve à nos yeux toute la noblesse de son origine, celle de prémisses, qui signifie, au figuré, 'première production de l'esprit'. Ah! ces premières productions de l'esprit que le plus modeste instituteur provoque chez l'enfant, ne sont-elles pas dignes d'admiration? Avec les parents, qui sont les premiers par excellence, l'instituteur et l'institutrice partagent l'honneur de collaborer à l'œuvre primordiale, celle que Dieu a imposée aux premiers: l'éducation de l'enfant. Saint Jean-Christophe n'a-t-il pas placé l'éducateur de l'enfance bien au-dessus des plus grands artistes?"

Mais noblesse oblige. Les instituteurs de l'enseignement primaire se doivent donc à eux-mêmes et à l'importance de leur mission de se rendre dignes de cette tâche, particulièrement par l'étude, de la confiance que la Famille, l'Eglise et l'Etat mettent en eux.

Notre grand Pape Pie XI, dans sa mémorable encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse, dit avec justesse que c'est moins la bonne organisation que les bons maîtres qui font les bonnes écoles". Et précisant sa pensée, le Saint-Père exprime le vœu que les maîtres soient "parfaitement préparés, chacun dans la partie qu'il doit enseigner, ornés de toutes les qualités intellectuelles et morales que réclament leurs si importantes fonctions".

Ces paroles sont la sagesse même. Notre tâche à nous, instituteurs, c'est de donner à l'Eglise et à la Patrie, des esprits clairs et sains, des âmes pieuses et justes, des cœurs nobles et des volontés fortes, et tout cela, sans négliger l'éducation physique de l'enfant, se rappelle cet aphorisme ancien: "Un esprit sain dans un corps sain".

Le véritable éducateur

Mais pour atteindre ce but sublime il faut être éducateur, savoir et savoir enseigner, savoir beaucoup afin de pouvoir s'élever jusqu'à la simplicité, jusqu'à la clarté. Avec combien de raison Ernest Lavisse a dit (lui qui a dit tant de choses moins justes que ce qui suit): C'est d'exemple qu'il faut prêcher. C'est en laissant voir sa propre émotion devant le bien qu'on le communique. C'est par son âme qu'on mène les âmes. Lors que l'écouleur trouve en nous, non pas seulement l'homme qui enseigne, mais l'homme qui s'intéresse à son cœur, à ses sentiments et à sa vie, il est un peu étonné d'abord, puis ravi, et s'abandonnant à nous, il se conduira où nous devons le mener."

Voilà une tâche tracée de main de maître: c'est la nôtre, instituteurs et institutrices. "La génération présente est la source des générations futures". Il importe donc de la bien préparer "de manière à léguer à l'avenir des espérances meilleures que le présent."

L'Institut pédagogique

C'est afin de stimuler le zèle des primaires, de les inviter à monter jusqu'au sommet qu'il leur est permis d'atteindre, de les ennobler même aux yeux des parents et des profanes, que cet Institut pédagogique a été dressé de toutes pièces par une de nos plus méritantes congrégations enseignantes de femmes, et pourquoi ne pas le dire en une circonstance aussi solennelle que celle-ci? sous l'inspiration d'une grande éducatrice, d'une âme aussi modeste que généreuse, d'une intelligence élevée, et ce qui ne gâte rien d'une excellente religieuse: j'ai nommé Soeur Sainte-Anne-Marie.

C'est pour donner à l'Institut pédagogique le plein sens de sa haute signification intellectuelle et morale en même temps que professionnelle que l'Université de Mon-

tréal l'a affilié à sa grande œuvre religieuse et nationale et en a fait sa Faculté de pédagogie.

C'est pour exprimer le sincère et profond intérêt que l'Université porte à l'Institut primaire que, par la voix de son éminent Recteur, elle vient de m'accorder le titre très honorable de Docteur en pédagogie. Ce titre s'adresse à la modeste profession que j'exerce avec bonheur et fierté depuis cinquante ans, et non à mon humble personnalité.

Ce titre, je l'accepte, néanmoins, avec une joie bien vive et une émotion que vous devinez. C'est un gage précieux que l'Université de Montréal veut bien donner aux primaires de chez nous, qui n'ont qu'une ambition: préparer de riches moissons à l'enseignement supérieur.

Monseigneur le Recteur, veuillez transmettre à vos éminents collègues de l'Université de Montréal l'expression la plus sincère de ma gratitude pour le titre de Docteur que cette illustre institution a bien voulu me conférer, sur la recommandation de la Commission des études de l'Institut, dont M. l'abbé Maurice s'est fait l'interprète en termes si heureux mais trop bienveillants à mon égard.

Qu'il me soit permis de dire ici à M. l'abbé Maurice que la part importante qu'il a prise à la fête de ce jour me touche au plus profond du cœur. Membre de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, Docteur en Pédagogie lui-même, auteur pédagogique renommé, M. l'abbé Maurice a daigné néanmoins s'unir à ceux qui, en ce jour mémorable pour moi et ma famille, ont bien voulu me rendre un hommage qui dépasse de beaucoup mes faibles mérites. Soyez donc très cordialement remercié, cher Monsieur l'abbé Maurice, de cette sympathique marque de bienveillance à mon égard.

Fin de carrière — Fin d'un beau jour

A la dernière page de la belle adresse que M. l'abbé Maurice m'a présentée au nom de l'Institut, directrices, professeurs et étudiantes de cette maison "demandent à Dieu de conserver longtemps encore à notre bien-aimée province celui qui, après avoir été un professeur éminent, est maintenant un patriarcat de l'Instruction publique".

Patriarcat! ce mot antique et solennel me laisse rêveur. Je suis donc un vieillard, plus d'illusion possible! Au sommet de la vie, j'en touche le déclin.

Les incroyants de nos jours répètent cette opinion des païens d'autrefois: "La vieillesse, c'est la destruction de la vie". Si c'était cela, je serais bien à plaindre avec tous ceux qui ont doublé le cap de la soixantaine. Mais ce n'est pas cela, c'est autre chose.

D'ailleurs, je ne suis qu'un seuil du Patriarcat, c'est une consolation que me donne une autre, consolation, ai-je dit, mais pourquoi ce mot évocateur de chagrin ou de défaillance? Non, c'est la joie d'un beau soir, d'un couchant splendide, c'est l'annonce d'un jour plus beau et sans fin.

Dans son chef-d'œuvre incomparable, le *Vieillard*, Mgr Bannard dit de la vieillesse: "La vie est une ascension et le temps un ascenseur". La vieillesse est le dernier palier après lequel il va me déposer sur le seuil de la demeure de mon Père. Sans que je m'en sois aperçu, je suis monté; je monte."

Ah! le vieillard tel que dépeint par Mgr Bannard: âme sereine, intelligence toujours en éveil, sensible à tout ce qui est beau, bien et bon, cœur tendre et joyeux, voilà le type d'un vrai maître d'école.

En effet, quel que soit l'âge de l'éducateur, il doit rester jeune de cœur et d'esprit avec ses élèves qu'il n'a pas le droit d'attrister ou d'ennuyer. Il faut savoir mettre ses élèves en bon état d'esprit et en bonne humeur de travail.

Même devenu patriarcat, l'instituteur doit demeurer jeune, je veux dire jeune vieillard, "qui monte d'un pas tranquille vers un sommet".

Maison Ignace Bourget

Voici la liste à date des souscriptions qui nous ont été adressées pour la Maison Ignace Bourget:

Rapportées précédemment \$1414.45	
Abbé Ernest Labelle	2.00
Abbé A. N.	3.00
Anonyme	.50
Un prêtre anonyme	3.00
Du comté de Châteauguay	1.00
Mlle C. J.	5.00
La Maison O. Champagne et Fils (4e versement hebdomadaire)	3.50
Un anonyme de Westmount, (deuxième versement mensuel)	7.50
Membres écossais du conseil St. Lawrence du Kiwanis Club	25.00
M. O. Labrosse	1.00
M. E. Davignon	1.00
M. Henri Gauthier, instituteur, Bordeaux	1.00
Anonyme A. L.	2.00
Un prêtre, admirateur de l'œuvre	5.95
M. E. E. Dion	2.00
M. Camille Duroi	25.00
Anne-Marie Ferdaï	3.50
Mme veuve W. Lamarche	20.00
Un religieux	25.00
Mme Stella Mailley Steele	2.00
La maison O. Champagne & Fils, (5e versement hebdomadaire)	3.50
Un anonyme	50.00
Automobile Owners' Association et son personnel	50.00
M. et Mme Arthur Crevier	10.00
M. Brossard	22.00
Un anonyme, J. A. B.	25.00
Le recteur du Devoir	1.75
Un anonyme, J. E. P.	20.00
J. M.	5.00
Une amie des pauvres, G. L.	5.00
Conférence Notre-Dame de Paul	5.00
Neises de la Saint-Vincent	5.00
R. D. B.	2.00
Anonyme J. A. L.	2.00
Un ami de l'œuvre	10.00
Paul Provost	1.00
Un anonyme de St-Laurent	2.00
Un Beauceron N. M. L.	20.00
Un anonyme B. Th.	1.00

Docteurs, Consultez!!!
ETABLISSEMENTS GAFFE,
GAILLOT & FILS
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVIIIe
Rayons X Diathermies
Electrothérapie
GALLOIS & CIE
51, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouge
Lampes à ultraviolet pour salles
d'opérations et dentaires
Electrodes de quartz
Prix et conditions les plus avantageux
Devise et catalogue sur demande
Service d'un ingénieur électro-
radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
PAUL CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3458, St-Denis HA. 2357
MONTREAL

Regards sur les lettres

par Mgr Camille Roy
Vient de paraître. Une suite importante des travaux de Mgr Roy sur nos lettres canadiennes. Beau cadeau pour Noël et le jour de l'An. En vente chez les libraires. Prix: 0.80 cts.

Mort de M.

Charles Racicot
L'ANCIEN MAIRE DU VILLAGE LA PROVIDENCE, SAINT-HYACINTHE EST DECEDÉ

Saint-Hyacinthe, 21. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Charles Racicot, ancien marchand bien connu de cette ville, décédé le 19 décembre, à l'âge de 69 ans. M. Racicot fut marchand de farine pendant un grand nombre d'années. Le défunt passa presque toute sa vie au village La Providence, dont il fut aussi président de la Commission scolaire de Notre-Dame du Rosaire, et marguillier de cette même paroisse pendant plusieurs années. Il occupa le poste de président de l'ancien journal, la *Tribune*.

Lui survivent: sa femme, née Brodeur, Rebecca, et une fille, Marie. Sept belles-sœurs, Mmes D. Raymond, de Longueuil, J.-P. Hébert, de Montréal, et Philomène Brodeur, de Sainte-Agathe, Man., et Mlle Adeline et Albina Brodeur, de Milles, et Mmes Benoit L'Homme, de cette ville, et Alfred Racicot, de Milton, P.Q. Quatre beaux-frères: MM. Benoit L'Homme, gérant de la succursale de la Banque de Montréal de cette ville, Eustache Brodeur, de Ville-Marie, Antoine Brodeur, de Milton, et Alfred Brodeur, de Saint-Paul d'Abbotsford.

Les funérailles auront lieu mercredi matin. Le convoi funéraire partira du no 234, rue Girouard, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière Notre-Dame du Rosaire.

Le cardinal Verdier vient en aide aux chômeurs

Paris, 21. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a décidé de faire commencer des travaux dans six églises et chapelles des environs de Paris pour venir en aide aux chômeurs. A l'origine, le programme de construction devait s'étendre sur cinq et même dix ans.

Le cardinal Verdier vient en aide aux chômeurs

Paris, 21. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a décidé de faire commencer des travaux dans six églises et chapelles des environs de Paris pour venir en aide aux chômeurs. A l'origine, le programme de construction devait s'étendre sur cinq et même dix ans.

Le cardinal Verdier vient en aide aux chômeurs

Paris, 21. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a décidé de faire commencer des travaux dans six églises et chapelles des environs de Paris pour venir en aide aux chômeurs. A l'origine, le programme de construction devait s'étendre sur cinq et même dix ans.

Le cardinal Verdier vient en aide aux chômeurs

Paris, 21. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a décidé de faire commencer des travaux dans six églises et chapelles des environs de Paris pour venir en aide aux chômeurs. A l'origine, le programme de construction devait s'étendre sur cinq et même dix ans.

Le cardinal Verdier vient en aide aux chômeurs

Paris, 21. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a décidé de faire commencer des travaux dans six églises et chapelles des environs de Paris pour venir en aide aux chômeurs. A l'origine, le programme de construction devait s'étendre sur cinq et même dix ans.

Le cardinal Verdier vient en aide aux chômeurs

Paris, 21. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a décidé de faire commencer des travaux dans six églises et chapelles des environs de Paris pour venir en aide aux chômeurs. A l'origine, le programme de construction devait s'étendre sur cinq et même dix ans.

Le cardinal Verdier vient en aide aux chômeurs

Paris, 21. — Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a décidé de faire commencer des travaux dans six églises et chapelles des environs de Paris pour venir en aide aux chômeurs. A l'origine, le programme de construction devait s'étendre sur cinq et même dix ans.

ALBUMS D'ETRENNES

L'HISTOIRE DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918 EN IMAGES. Ré-cits de combats et épisodes héroïques d'après le "Journal officiel" et les journaux de l'époque. Album fortement cartonné, format 10 1/2 x 14 1/2. Au comptoir, \$1.25; par la poste, \$1.50.

CATECHISME EN IMAGES de la Maison de la Bonne Presse, reliure toile, format 10 x 14, 140 pages. Au comptoir et par la poste, \$1.00.

HISTOIRE SAINTE EN IMAGES de la Maison de la Bonne Presse, illustrations en noir et en couleurs, bonne reliure, format 10 1/2 x 14 1/2, 50 pages. Au comptoir et par la poste, \$1.00.

LA SEMAINE DE SUZETTE, 26ème année, 2ème semestre juillet 1930 à janvier 1931. Cartonnage fort, dos toile, format 9 x 12. Romans, enfants, comédies et monologues, modes de la poupée, jeux de plein air et d'appartement, recettes et devinettes, histoires illustrées en noir et en couleurs. Au comptoir, .90; par la poste, \$1.00.

LA SEMAINE DE SUZETTE, 27ème année, 1er semestre, janvier 1931 à juillet de la même année. Même description et même prix que le précédent.

ROMANS EN IMAGES DE LA BONNE PRESSE, vrai spectacle de cinématographie. Chaque volume environ 100 pages, format 7 x 11, cartonnage fort. Au comptoir, .50; par la poste, .60.

LILIAN AVIATRICE, par Max Colomban
CALAOR ET CELYSETTE, par Mac Colomban
APRES L'EPOUVANTE, par Myriam Catalany
UNE TETE BLONDE, par Myriam Catalany.

CATECHISME ILLUSTRE, publié sous la direction du Comité des Pères et Mères de famille du diocèse d'Angers, illustrations en noir et en couleurs de V. Livache. Bel album de luxe, fort cartonné; couverture en couleurs. Format 9 x 11 1/2, 175 pages. Au comptoir, \$1.50; par la poste, \$1.75.
Le même dans un format plus petit, 7 x 10 1/2. Au comptoir, .75; par la poste, .85.

BECASSINE FAIT DU SCOUTISME, bel album de 65 pages, illustrations en couleurs de J.-P. Pinchon, fort cartonné, dos toile, format 9 x 12 1/2. Au comptoir, .90; par la poste, \$1.00.

L'EPHANT HOUNDI-POUNDI, délicieux album plein de péripéties et de scènes amusantes, conduit ses jeunes lecteurs de la jungle au cirque, de l'Inde mystérieuse à la fête foraine. Entièrement illustré en couleurs, relié demi-toile, 9 1/2 x 12 1/2. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

MARTIN ET JOCKO, album illustré par Benjamin Rabier, provoque à divertir et à enchanter tous les enfants. Ce ravissant volume est un chef-d'œuvre d'espérances. Format 9 1/2 x 12 1/2. Relié demi-toile. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

CHANTECLER, album illustré, par Benjamin Rabier, même description et même prix que le précédent.

UN SHERLOCK HOLMES A QUATRE PATTES, texte de Gabriel Galland, illustrations de R. de la Nézière. Rien de plus amusant que l'histoire de ce chien détective d'un nouveau genre que de la Nézière a réussi pour la grande joie des petits. Album sous un élégant cartonnage en couleurs, format 9 1/2 x 12 1/2. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

LES 1001 NUITS, texte de Georges Frilley, illustrations de Lucien Laforge. Splendide album sur un élégant cartonnage en couleurs et verni. Format 9 1/2 x 12 1/2. Au comptoir, \$1.00; par la poste, \$1.15.

LES CONTES DE LA SOURIS BLEUE, illustrations de Benjamin Rabier. Album sous cartonnage de couleurs, format 7 x 11. Au comptoir, .75; par la poste, .85.

ALPHABET EN IMAGES, par M. M. Franc-Nohain, pour les petits qui apprennent à lire, 30 compositions en couleurs. Couverture sous cartonnage fort, illustrée en couleurs, format 8 x 11. Au comptoir, .50; par la poste, .60.

BIBLIOTHEQUE ENFANTINE: beaux albums, format 8 x 10, sous cartonnage illustré, dos toile, 24 pages, 2 hors-texte en couleurs, nombreux dessins en noir. Chaque album au comptoir, .40; par la poste, .50.

LE LIVRE DES TRAINS
LES AVENTURES D'ALIBORON
LE PETIT POUCE
LA FAMILLE CHOCOLAT
SUR LA PLAGE
LE PETIT CHAPERON ROUGE

NAPOLEON 1er — Le Général — Le Consul — L'Empereur — La Campagne de France — La Chute — Ile d'Elbe — Cent-jours — Sainte-Hélène. Album de 95 pages, format 7 x 10. Au comptoir, .15; par la poste, .20.

PIERRE L'ÉBOURIFFÉ — Joyeuses histoires et images drolatiques, par Trim. Format 8 x 10 1/2. Au comptoir, .50; par la poste, .60.

ALPHABET ILLUSTRE DES ENFANTS — Premières lectures suivies de l'Oraison Dominicale — De la Salutation angélique — Du symbole des Apôtres. Illustrations en couleurs. Format 7 x 11. Au comptoir, .20; par la poste, .25.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame Est :: :: Montréal

Dictionnaire Général

DE
BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE,
AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE

ET DES

ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES,
INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

DU

CANADA

PAR
LE REV. PÈRE L. LE JEUNE

Oblat de Marie-Immaculée
Bachelier ès lettres de l'Université de Paris

Ancien professeur et docteur ès lettres de l'Université d'Ottawa

Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

Ce dictionnaire comprend deux volumes de près de 900 pages chacun. Belle reliure solide. Au comptoir et par la poste \$20.00 pour les deux volumes.

Service de Librairie du "Devoir"

430 Notre-Dame est, Montréal.

Quatre ans de pénitencier

Le magistrat Maurice Tétreau a condamné ce matin Armand Valois, coupable de s'être introduit par effraction dans une maison d'habitation située au no 3460 rue Workman, à quatre ans de pénitencier.

L'accusé a admis qu'il avait pénétré chez M. Alfred Lalonde pendant que celui-ci était absent avec sa famille. Ce sont des voisins qui ont prévenu la police. Les constables Boyer et Ethier, de la station de Saint-Henri, se sont rendus sur les lieux pour trouver l'accusé en possession de montres, d'horloges, de bagues et de morceaux d'argent.

Il s'était introduit dans le logement au moyen de fausses clés.

La sentence de

Georges Bergeron

Demain: MARDI, 22 décembre 1931.

Saint-Flavien, martyr.
Lever du soleil, 7 h. 38.
Coucher du soleil, 4 h. 19.
Lever de la lune, 2 h. 18.
Coucher de la lune, 5 h. 26.
Dernier quart, le 2, à 11 h. 56 m. du matin.
Nouvelle lune, le 9, à 5 h. 22 m. du matin.
Premier quart, le 16, à 5 h. 49 m. du soir.
Plène lune, le 24, à 6 h. 29 m. du soir.
Dernier quart, le 31, à 8 h. 29 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NEIGE OU PLUIE

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 32.
Minimum 18.
Même date l'an dernier 30.
Minimum aujourd'hui 2.
Même date l'an dernier 12.

BAROMETRE

10 heures a.m. 30.12. 11 heures a.m. 30.05.
Midi: 30.01.
Chiffres fournis par la station M.-R. de
Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

Un grand "caucus" des députés conservateurs de langue française à Ottawa

Tous les députés conservateurs de langue française à Ottawa et à Québec, de même que tous les candidats de même politique défaites dans les dernières élections générales fédérales et provinciales, se réuniront incessamment à Ottawa pour discuter des moyens à prendre pour faire reconnaître l'importance de la province de Québec dans le domaine fédéral.

La plupart des députés se plaignent de ce que les ministres du Québec à Ottawa ne se montrent pas suffisamment tenaces et laissent enlever la part des fonds de chômage et de tous les octrois qui reviennent équitablement à la province de Québec. Les ministres, de leur côté, se plaignent de n'avoir pas une suffisante collaboration de la part des députés. On avisera au moyen de la leur fournir.

On croit — ce qui est le plus important — qu'il sera question à cette réunion des moyens à prendre pour faire pièce à la loi Dillon et, sans doute, pour étayer quelques feuilles conservatrices qui seraient mal en point et qui ne veulent pas voir drainer vers la Patrie toutes les ressources fédérales, d'autant plus que celle-ci a constamment appuyé le gouvernement provincial, dans le passé.

Bref, on lavera du linge sale et, en conclusion, on servira un ultimatum à M. Bennett lui signifiant que le parti tient bien plus au patronage qu'à sa personne et que s'il sépare le parti de sa juste part de patronage, le parti se séparera de lui.

M. Houde assistera à la réunion. On dit même qu'il en a été l'instigateur.

Le nouveau cabinet australien

Ceux qui feront partie du ministère Lyons, d'après le "Sun" — La défaite du gouvernement Scullin aux élections de samedi

Sydney, Nouvelle-Galles du Sud, 21 (S.P.C. et Reuter). — Voici ce que sera la composition du nouveau cabinet australien, selon le "Sun".

Premier ministre, M. Joseph Lyons; procureur général, M. J. G. Latham; vice-président du conseil exécutif, le Dr Earle Page; trésorier, M. Stanley Bruce; chef du parti gouvernemental au Sénat et ministre de la défense, M. George Pearce; ministre des marchés et transports, M. Thomas Paterson; ministre du commerce et des douanes, M. H. S. Gullett; ministre des postes et des travaux, M. Archdale Parkhill; ministre des affaires intérieures, M. James E. Fenton; ministre de la santé et du rapatriement, M. J. A. J. Hunter; ministres adjoints, MM. W. A. Halman, le brigadier général Percy Abbott, V. C. Thompson et W. G. Gibson.

Echec travailliste

Melbourne, Australie, 21. (S.P.C.) — C'est un rude coup au parti travailliste, a avoué le premier ministre Scullin, en commentant la victoire que le parti de l'Australie unie a remportée au scrutin de samedi.

Le parti travailliste, qui était au pouvoir depuis octobre 1929, a en effet subi une défaite décisive. M. Scullin a été élu dans la circonscription d'Yarra, dans Victoria, mais la plupart des membres de son cabinet n'ont pas réussi à se faire élire.

Le parti de l'Australie unie peut, allié avec le parti agraire, compter sur une proportion de deux voix contre une, dans la nouvelle Chambre des représentants. Les forces numériques des partis se chiffrent ainsi:

parti de l'Australie unie	37
parti agraire	14
parti travailliste modéré	16
gauche travailliste	7
indépendant	1
Total	75

Le nouveau premier ministre de l'Australie sera M. Joseph Lyons, chef du parti de l'Australie unie depuis la fondation de ce parti, il y a moins d'un an. Aux élections précédentes, M. Lyons s'était fait élire comme travailliste et il a occupé une place importante dans le cabinet travailliste jusqu'en décembre dernier, où il démissionnait pour protester contre le programme de l'aile gauche travailliste.

Les électeurs ont donné à M. Lyons largement les pouvoirs qu'il faut pour mener à bien la politique de "restauration des finances et d'un gouvernement sain et sûr". M. Lyons a aussi préconisé, au cours de sa campagne électorale, l'établissement d'un "arif économique sûr, avec une préférence entre les dominions qui soient effectives". Quelques heures après le scrutin, M. Lyons a donné la claire définition que voici, de son attitude en matière de commerce impérial:

Le parti de l'Australie unie veut la plus grande mesure possible de commerce impérial préférentiel. Dès que le gouvernement britannique sera prêt, nous serons heureux d'entrer en négociation avec lui. J'affirme au peuple de la Grande-Bretagne pour nous nous employons avec ardeur à rendre très réelle et active notre coopération avec la mère-patrie.

On croit que lorsqu'il formera son cabinet, M. Lyons donnera un poste important à M. Stanley Melbourne Bruce. M. Bruce a été premier ministre des cabinets de coalition nationaliste-agraire, de 1923 à 1929, année de sa défaite par le parti travailliste. Aux élections de 1929, le parti travailliste avait remporté 46 sièges, le parti nationaliste en avait obtenu 14, le parti agraire 10; en outre, 4 indépendants et un progressiste-agraire avaient été élus. M. Bruce avait été

defait dans sa propre circonscription.

Au scrutin de samedi, M. Bruce a été élu dans Flinders. L'ex-premier ministre sera appelé à définir sa position, et il est probable qu'il offrira ses services au gouvernement.

Il deviendra soit trésorier, soit ministre honoraire, pour assister M. Lyons, auquel cas M. Lyons occupera lui-même, pour un certain temps, le poste de trésorier. Dans les milieux généralement bien informés, on croit que M. Bruce pourrait être envoyé sous peu à Londres pour y débattre la question des relations commerciales de l'Empire.

De même que M. Lyons, tous les principaux membres de l'opposition ont été élus: M. William Morris Hughes, premier ministre pendant la guerre 1914-1918; M. Earle Page, chef du parti agraire; M. J. G. Latham, chef des nationalistes et ex-sous-chef de l'opposition; M. James E. Fenton, ex-ministre travailliste qui a abandonné le parti travailliste, de concert avec M. Lyons; M. H. S. Gullett.

Le premier rang des ministres travaillistes défaites, il y a M. E. G. Theodore, trésorier du Commonwealth, l'un des membres les plus influents du monde travailliste d'Australie. C'est un candidat travailliste extrémiste qui a remporté la victoire sur lui, dans la circonscription de Dalley, Nouvelle-Galles du Sud. M. Theodore attribue sa défaite "aux actes irresponsables" du groupe travailliste extrémiste qui dirige M. J. T. Lang, premier ministre de l'Etat de Queensland avant d'entrer dans l'arène fédérale, a déclaré qu'il abandonne la politique.

Il y a aussi au nombre des ministres travaillistes défaites M. Parker Moloney, ministre des marchés et des transports, qui se présentait dans Hume, Nouvelle-Galles du Sud. On sait que c'est M. Moloney qui a négocié un nouveau traité de commerce avec le Canada, il y a quelques mois. M. Moloney avait remporté sa première victoire électorale il y a 21 ans.

Les autres ministres travaillistes défaites sont: M. Frank Brennan, procureur général, qui a dirigé la délégation australienne à la conférence de Genève, et qui représentait Batman, Victoria; M. J. B. Chifley, ministre de la défense, qui représentait MacQuarie, Nouvelle-Galles du Sud; M. John McNeill, ministre de la santé et du rapatriement, qui représentait Wannon, Victoria.

M. Lyons

Le futur premier ministre Lyons est né à Stanley, Tasmanie, il y a 51 ans. Il a débuté dans la politique fédérale il y a seulement deux ans, par une brillante victoire sur un fort adversaire, dans Wilmut, Tasmanie. M. Lyons était déjà fort connu, pour avoir été premier ministre et trésorier de l'Etat de Tasmanie. L'habileté qu'il avait déployée dans la restauration des finances de la Tasmanie, sa connaissance des relations du Commonwealth avec les Etats australiens, sa popularité dans les divers groupes politiques le signalaient à l'attention.

Dès son entrée dans la politique fédérale, M. Lyons était considéré comme l'un des travaillistes les plus pondérés. D'abord ministre des postes et des travaux dans le cabinet travailliste, M. Lyons fut ensuite trésorier. Lors de la rentrée de M. Theodore dans le cabinet, en décembre dernier, M. Lyons a rompu avec le parti travailliste, entraînant avec lui M. James E. Fenton.

Peu de mois après sa sortie du cabinet Scullin, M. Lyons était devenu le plus fort adversaire du gouvernement travailliste et surtout de l'aile gauche travailliste. En avril dernier, il commençait sa campagne comme chef du parti de l'Australie unie.

Selon M. J. T. Lang, premier ministre de l'Etat de la Nouvelle-Galles du Sud, partisan de la socialisation et du collectivisme, le résultat du scrutin de samedi signifie que le peuple australien accorde au système des banques privées une dernière occasion de se justifier.

L'opinion à Ottawa

Ottawa, 21 (S. P. C.). — On est d'avis à Ottawa que la défaite du cabinet Scullin n'affectera pas le traité de commerce entre le Canada et l'Australie, qui est déjà en vigueur.

Mgr Turquetil devient vicaire apostolique de la Baie d'Hudson

La préfecture apostolique de la Baie d'Hudson a été érigée en vicariat il y a quelques mois

CITE VATICANE, 21. — S. E. Mgr Arsené Turquetil, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, préfet apostolique de la Baie d'Hudson, est nommé vicaire apostolique de ce territoire. La préfecture de la Baie d'Hudson a été érigée en vicariat il y a quelques mois et S. E. Mgr

Turquetil en devient le premier vicaire. Le nouveau vicaire apostolique est né à Revières (Calvados), France, le 3 juin 1876; ordonné prêtre le 23 décembre 1899; nommé préfet apostolique de la Baie d'Hudson le 15 juillet 1925. Le siège du vicariat est à Churchill, T. N.-O.

Des bagarres à Damas

Gendarmes et nationalistes viennent aux prises pendant la journée des élections à la Chambre syrienne — Des morts et des blessés — Les chars d'assaut entrent en scène

Paris, 21 (S.P.A.). — Selon les dépêches de Syrie, deux personnes ont été tuées et plusieurs ont été blessées au cours d'un combat entre gendarmes et nationalistes à Damas, pendant les élections d'hier à la Chambre syrienne. Les autorités ont dû employer les chars d'assaut l'ordre.

En vertu de la constitution mise au point l'année dernière, la nouvelle chambre syrienne sera inaugurée le 6 janvier.

Le Caire, 21 (S.P.A.). — Des dépêches de Beyrouth annoncent que plusieurs personnes ont été blessées au cours d'une intervention de troupes françaises pour rétablir l'ordre pendant les élections à Damas, il y a quelques heures. Les élections ont été abrogées pour empêcher de nouveaux troubles.

L'élargissement de la ruelle Savoie

Une requête de propriétaires de la rue Saint-Denis et du quartier Saint-Jacques

Une délégation de propriétaires de la rue Saint-Denis et du quartier Saint-Jacques s'est présentée à l'hôtel de ville ce matin pour demander que la ruelle Savoie soit élargie à 66 pieds. On sait que dans le plan original de l'ouvrage de la rue de Berri, cette ruelle Savoie devait être élargie à 66 pieds puis qu'on a modifié le projet pour ne l'élargir qu'à 40 pieds.

Ces propriétaires ont dit que l'élargissement à 66 pieds en fait une rue encourageant les propriétaires de la rue Saint-Denis à transformer l'arrière de leurs propriétés pour en faire des maisons au lieu des garages, ce qui amènerait une augmentation de l'évaluation et des revenus de la ville. Mais à 40 pieds, la différence ne justifierait pas les propriétaires de faire de telles dépenses.

Le même argument s'applique pour l'autre côté de la ruelle Savoie qui se trouve en arrière de la nouvelle rue de Berri.

M. Blanchard a promis qu'on étudierait la demande.

A l'Université

MM. MONTPETIT ET DORE FERONT DES DECLARATIONS DE MAIN

MM. Edouard Montpetit, secrétaire général et directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal, et Victor Doré, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, feront tous deux séparément demain ou au plus tard après-demain, une déclaration officielle qui sera publiée dans les journaux.

On sait que depuis un semaine ou deux les rumeurs se sont multipliées — à l'Université personne n'était autorisé à parler ou ne voulait le faire — au sujet du projet d'emprunt en faveur de l'Université de Montréal par l'intermédiaire de la Commission des écoles catholiques. La nouvelle venue de Québec et publiée en premier dans le *Devoir* de vendredi, a coupé court à la plus grande partie de ces rumeurs en annonçant que les travaux de construction du nouvel immeuble universitaire de la montagne seraient suspendus indéfiniment et au moins pour deux ou trois ans.

M. Montpetit exposera donc demain en quelle situation se trouve l'Université de Montréal à l'heure actuelle et M. Doré dira de son côté quel rôle devait jouer la Commission dont il est président dans l'affaire de l'emprunt.

Me Charles Bourgeois appuiera l'adresse

Ottawa, 21. (D.N.C.). — Le nouveau député des Trois-Rivières, M. Bourgeois, secondera, dit-on, l'adresse en réponse au discours du Trône, à l'ouverture de la prochaine session. Le nom du proposeur n'est pas encore connu.

Le cas de trois expropriations

Un bill à Québec relativement à la rue Rachel, à l'encoignure de l'avenue des Pins et de l'avenue du Parc et à la rue Saint-Ambroise

M. Pêchevin Demers a annoncé ce matin qu'il fera présenter à Québec par son député, M. Anatole Plante, un bill public pour régler le cas de trois expropriations dont la répartition actuelle est absolument injuste pour les propriétaires; il y a d'abord celle de la rue Rachel, celle de l'intersection de l'avenue des Pins et de l'avenue du Parc, et celle de la rue Saint-Ambroise; les échevins intéressés sont MM. Demers (Saint-Jean-Baptiste), Schubert (Saint-Louis) et Gabias (Sainte-Cunégonde).

La cité est autorisée à changer le mode de répartition du coût des expropriations suivantes et à modifier les rôles de cotisation des dites expropriations de la façon suivante:

1. Rue Rachel, entre Saint-Denis et Esplanade tel que déterminé par résolution du 23 mai, 1927, en répartissant le coût 20 p.c. sur les riverains, 30 p.c. sur les propriétaires du quartier Saint-Jean-Baptiste et 50 p.c. à être déterminé par le conseil.

2. Rue Rachel, entre Saint-Denis et Châteaubriand, tel que déterminé par résolution du 13 mai, 1926, en répartissant le coût 20 p.c. sur les riverains, 30 p.c. sur les propriétaires du quartier Saint-Jean-Baptiste, sauf les riverains, et 50 p.c. à être déterminé par le conseil.

3. Coin de l'avenue du Parc et de l'avenue des Pins tel que déterminé par résolution du 13 décembre, 1926, en répartissant le coût sur tous les immeubles imposables de la cité.

4. Rue Saint-Ambroise entre Green et Atwater en répartissant le coût sur les riverains de la rue Saint-Ambroise entre la rue Green et Atwater.

Mort d'Arnaldo Mussolini

Milan, 21 (S.P.A.). — M. Arnaldo Mussolini, frère du premier ministre d'Italie, est mort cet après-midi. Il avait quitté les bureaux du *Popolo d'Italia*, dont il était rédacteur, pour aller déjeuner chez lui. Devenu soudainement malade dans son automobile, il fut transporté à un hôpital où il expira.

Agé de 46 ans, il avait deux ans de moins que le premier ministre.

Liseuses

On a trouvé un moyen ingénieux de relier un livre: c'est de le revêtir d'une belle liseuse de cuir.

Voici une liste de ces liseuses, mais que l'on se presse d'y faire un choix. Par le temps actuel les articles d'étranges parviennent si vite:

Beau cuir métis mosaïque, encadrement, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste, \$3.00.

Beau cuir métis mosaïque, encadrement, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste, \$3.00.

Beau cuir métis mosaïque, encadrement, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste, \$3.00.

Beau cuir métis mosaïque, encadrement, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste, \$3.00.

Toutes les liseuses plus haut mentionnées ont pour format 5 1/2 x 8, c'est-à-dire qu'elles sont faites pour recouvrir le livre de bibliothèque ordinaire.

Beau cuir métis uni vert ou bleu, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste, \$2.50.

Beau cuir métis mosaïque, encadrement, cuir repoussé, belle doublure, signet, coupe-papier. Au comptoir et par la poste, \$2.50.

Ces dernières liseuses ont pour format: 6 1/2 x 8 1/2.

Service de Librairie du *Devoir*.

Les concerts

Mlle Marguerite Lesage

Voici une petite organiste qui fera parler d'elle plus tard, — n'ajoutons pas: si elle fait fi de l'admiration qu'on manifeste pour son réel talent, mais bien: parce que sa nature est de ne pas succomber à la vanité d'être déjà si remarquée, mais de travailler toujours à se perfectionner.

Car, mis à part une certaine nervosité de débutante dont il est visible qu'elle sait la dominer promptement, et le fait, en dehors de son pouvoir, que l'orgue n'était pas hier en parfait ordre, son concert de Saint-Jacques a été plus que remarquable.

La pierre de touche du véritable organiste, c'est Bach et non pas tant les difficiles œuvres modernes. Celles-ci requièrent sans doute une technique transcendante, mais les auteurs modernes demeurent toujours dominés par l'immense génie de Bach, des qu'on touche aux qualités intellectuelles que doit posséder l'artiste.

Mlle Lesage avait trois œuvres du Maître à son programme: le *Prélude et Fugue en sol mineur*, le *Sonate no 2* et la *Passe-caille et Fugue*. Elle y a fait la preuve de l'intelligence musicale qu'elle existe et des qualités techniques de légatisme et de finesse.

Chez les maîtres français du dix-septième siècle, ou du moins dans leurs pièces les plus connues, c'est le style du clavecin qui est transporté à l'orgue, et ceci est bien moins étrange qu'on peut le penser, car le style du clavecin n'est pas du tout celui du piano; (il convient à l'orgue quand le second y est étranger). Des pièces comme le *Prélude de Clémence* et le *Coucou* de Daquin demandent avant tout une dextérité digitale qui, sur un instrument à la réponse instantanée, en fait des œuvres admirables. Style de Bach et style des clavecinistes-organistes sont visiblement familiers à Mlle Lesage.

Le programme se terminait par le beau *Cortège* et *Litanie* de Marcel Dupré et une alerte *Toccata* de M. Arthur Letondal, tous deux joués avec une grande maîtrise.

Il s'offrait cette note: Mlle Marguerite Lesage n'est âgée que de 13 ans et est élève de MM. Eugène Lapiere pour l'orgue, Antonio Letourneau pour le piano, et Raoul Paquet pour l'harmonie. Ses professeurs ont le droit d'être fiers d'une pareille élève et les deux premiers particulièrement, pour la façon dont elle s'est tirée de l'épreuve d'hier, car, malgré une crovance trop répandue, on n'est pas bon organiste sans être bon pianiste, et vice-versa.

Ajouterai-je qu'il faut espérer que Mlle Lesage jouera très souvent en public. L'étude sous la direction du maître et l'exécution en public diffèrent, comme l'expérience au laboratoire et la clinique au lit du malade. Les médecins font, entre les deux, une distinction bien exacte: ils appellent la première: la *nitro*, la seconde: la *nitro*. La maîtrise des nerfs, la sûreté, la promptitude des réactions ne s'acquiert que lorsqu'on est laissé à ses propres ressources devant un auditoire qui est toujours exigeant. L'exécutant doit se familiariser avec les foules au point de ne plus en tenir compte que pour donner la pleine mesure de ce qu'il peut. Nos organistes, du moins ceux qui n'occupent pas un poste régulier à la tribune d'une église, n'ont guère l'occasion de se faire entendre. On devrait chercher par tous les moyens possibles à la leur procurer. Ainsi aurait-on, comme hier, la révélation de talents qui doivent monter bien haut.

Frédéric PELLETIER

Dionne s'avoue coupable

Georges Dionne, alias Mallette, arrêté par les détectives municipaux dans un magasin de l'avenue Green où il s'était introduit par effraction, a comparu ce matin devant le magistrat Tétréau sous quatre nouvelles accusations. Il a avoué, pendant les trois jours qu'il a passés au bureau de la sûreté, qu'il avait commis quatre vols dans des magasins situés sur l'avenue Green et sur la rue Ste-Catherine. Il a plaidé coupable aux quatre accusations. Le magistrat l'a renvoyé une autre journée au bureau de la sûreté où l'on croit pouvoir lui faire avouer d'autres offenses. Il recevra sa sentence le 18.

Une note à la Société des Nations

Le ministre chinois des affaires étrangères déclare que si les japonais attaquent Chin-cho, les troupes chinoises seront forcées de résister — Nouveau mouvement militaire japonais dans la direction sud-ouest de la Mandchourie

Nankin, 21 (S. P. A.). — A la nouvelle d'autres opérations militaires japonaises en Mandchourie, le ministre des affaires étrangères de Chine, M. Wellington Koo, a fait tenir à la Société des Nations une note que l'on interprète, ici, comme une requête directe faite en vertu du pacte Briand-Kellogg et du traité de Neuf Puissances. Il a ensuite publié une déclaration.

Dans les milieux gouvernementaux on croit que Chin-cho est l'objectif des japonais. M. Koo dit, dans sa note, que si les japonais attaquent cette ville, les troupes chinoises seront forcées de résister. Dans sa déclaration, M. Koo dit que la Mandchourie est une partie de la Chine et que la Chine a tout à fait le droit de gouverner cette province. Si cette importante partie du territoire chinois devient le prix de l'agression japonaise, et par le fait un foyer de guerre, non seulement cela sera une menace à la paix en Extrême-Orient, mais cela ébranlera la confiance dans l'avenir que l'humanité sortant de la Grande Guerre, commençait à éprouver, continue-t-il. L'invasion japonaise viole l'article premier du traité de Neuf Puissances, ainsi que le pacte Briand-Kellogg et le covenant de la Société des Nations.

Moukden, Mandchourie, 21. — Le commandement militaire japonais a déclenché un nouveau mouvement d'infanterie, d'artillerie et d'aviation dans la direction du sud-ouest, aujourd'hui. D'après un communiqué du quartier général, cette opération est dirigée contre 7,000 irréguliers chinois des environs de Kang-ping, de Fakou-men et de Chang-tou. Ces irréguliers, déclare le communiqué, menacent le chemin de fer sud-manchouïen, ainsi que la ligne Zé-ping-kai-Chen-chia-tou. Le communiqué ajoute que les japonais n'ont pas encore commencé d'opération contre Chin-cho.

Les souverains yougoslaves à Paris

Paris, 21 (S.P.A.). — Le roi Alexandre et la reine Marie de Yougoslavie ont déjeuné avec le président Doumer, à l'Élysée, aujourd'hui. Ils voyagent incognito.

Les réparations

Bâle, 21. (S. P. A.). — Les difficultés du comité consultatif chargé d'étudier la question des réparations sont plus sérieuses qu'elles n'étaient d'abord paru et le comité n'espère plus pouvoir publier son rapport définitif avant Noël.

Selon une information officielle, les experts pourraient bien, demain ou mercredi, s'ajourner à lundi prochain. Un porte-parole du comité a déclaré que les experts n'ont pas même ébauché l'importante partie du rapport qui aura trait aux décrets d'urgence du chancelier Brüning.

L'Europe sous la neige

Londres, 21 (S.P.A.). — Les Européens ne pourront pas se plaindre de n'avoir pas de neige pour Noël. Le thermomètre est descendu de près de zéro un peu partout et il est tombé de la neige dans presque tous les pays. C'est dans la Scandinavie, surtout en Suède, que la tempête a été violente: de grandes étendues boisées ont été dévastées et les dommages sont considérables. La Tunisie et l'Algérie ont eu de la neige pour la première fois de mémoire d'homme.

La visite d'Ismet-pacha en Russie

Istanbul, 21 (S.P.A.). — La visite du premier ministre de Turquie, Ismet-pacha, à la Russie est définitivement fixée au 1er mai.

Les cours de la Faculté de philosophie

Les cours de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal se donneront comme à l'ordinaire, le soir du 23 décembre, bien que les vacances de Noël des étudiants s'ouvrent le même jour, nous prie d'annoncer M. Damien Jasmin, secrétaire-adjoint de la Faculté.

La fascination de la ville

PAR SABATTIS

Table des matières: La Maison du fermier — John et son père — Mark Ashton, le New-Yorkais — De New-York au Cap Breton — La famille MacPherson — Helen Sparks se met à l'oeuvre — John et la haute finance — Madame Ashton et Florence quittent New-York — De retour en Nouvelle-Ecosse — Vers l'abîme — Le retour à la ferme. Beau roman acadien. Plusieurs illustrations. 144 pages. Au comptoir et par la poste 75c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

La demande de M. Hoover

Le rétablissement de la commission des dettes de guerre — Le Congrès ne l'accepterait pas — Un conflit — Explications — L'attitude du sénateur Reed.

Washington, 21. (Par Ken Clark, de la "Canadian Press"). — Si le change pas d'opinion, le Congrès des Etats-Unis n'agréera pas la demande du président Hoover de rétablir la commission des dettes de guerre, afin d'examiner à nouveau la capacité de paiement des pays débiteurs. Or, rien, présentement, n'indique qu'il changera d'opinion.

Le Congrès, qui est en train de ratifier le moratoire présidentiel d'un an, a dit: Jusque là, mais pas plus loin. C'est une situation qui ne serait pas possible en vertu d'un système parlementaire britannique. C'est un conflit entre l'exécutif et le législatif, un conflit des plus sérieux, et des plus dangereux, à cause des répercussions possibles à l'étranger.

Des observateurs au courant des choses de la Maison-Blanche et de celles du Congrès disent que la situation n'est pas difficile à comprendre. Le président Hoover croit que l'amélioration de la situation économique des Etats-Unis dépend de la suppression du malaise à l'étranger. Pendant un an il a été en contact étroit avec des banquiers et des hommes politiques des autres pays, de sorte qu'il a reçu, pour ainsi dire, une formation internationale. D'autre part, les sénateurs et les membres du Congrès étaient entre temps répartis par tout le pays et se laissaient pénétrer par les opinions de leurs mandataires. Or, le citoyen moyen pense ainsi: "Mes voisins et moi sommes pauvres. Cependant notre gouvernement désire soulager la pauvreté des citoyens de l'Allemagne". En outre l'homme de la rue fonde ses idées en politique internationale sur ces paroles de George Washington qu'enseignent toutes les écoles du pays: L'Europe a une série d'intérêts primaires qui ont peu ou pas de rapport avec nous. Le Congrès a réfléchi ces idées, lorsqu'il a repris ses travaux. L'attitude la plus significative sous ce rapport est celle de M. David A. Reed, adhérent de l'Administration, ami du président et allié politique du secrétaire du trésor, Andrew Mellon. Le sénateur Reed a dit: "Il n'y a pas de raison pour que nous n'espérons pas encaisser des créances et nous les encaisserons... C'est par sottise qu'une puissance européenne possédant de vastes colonies, des terres tout autour du globe, des musées riches de trésors d'art valant des millions et des millions en or, vient nous dire: Le change est contre nous. Notre monnaie est dépréciée. Nous ne pouvons pas payer l'Amérique".

Feu Mme R. Dufresne

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Romulus Dufresne, née Laroque (Laure), à l'âge de 51 ans. Mme Dufresne a succombé après une maladie de deux jours à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Les funérailles auront lieu mardi matin, le 22, à 10 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle, angle des rues Hochelaga et Pie IX. L'inhumation se fera ensuite au cimetière de la Côte-des-Neiges. La dépouille mortelle est exposée chez le beau-frère de la défunte, M. C. Dufresne, 2604 boulevard Pie IX.

Mme Dufresne habitait Saint-Hilaire depuis une dizaine d'années. Lui survivent: son mari, deux fils, Jules, au grand séminaire de Montréal, Paul, élève de l'Ecole Polytechnique de Montréal, et trois filles, Mlle Claire, Pierrette et Charlotte. Elle laisse en outre sa mère, Mme veuve Francis Gendron, une sœur, Mme Henri Gratton, trois beaux-frères: MM. Oscar, Candide et Marius Dufresne, et une belle-sœur, Mme Gaspare Renaud.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos plus sincères condoléances.

Décès du R. F. Avila, C. S. C.

Le R. F. Avila, C.S.C., du Collège Notre-Dame, est mort à l'Hôtel-Dieu à l'âge de 23 ans.

Né Desbois, Josaphat, à Saint-Constant de Laprairie, il entra dans la Congrégation de Sainte

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, le 21 décembre

—Le vicomte Cecil de Chelwood, l'un des plus ardents avocats de la paix en Grande-Bretagne, parlera de Londres sur le sujet suivant: "Le monde et la Société des Nations", et sa causerie sera transmise en Amérique à 4 heures 20, par le poste WABC. Surveiller les postes locaux.

—"Taxation without representation", tel sera le sujet de la causerie prononcée par Théodore W. Noyes, éditeur du *Washington Evening Star*, sous les auspices de la Ligue américaine des contribuables, poste WJZ, à 6 heures 15.

—Récital d'orgue à 8 heures, poste WJZ, par Archer Gibson: Cantique de Noël, d'Adam; Pastorale, de Corelli; Fantaisie sur des airs de Noël, de Gibson; Adeste Fideles, Carillons de Noël, de Gibson.

—On interprétera des extraits de Herbert, de Kriens, de Rimsky-Korsakoff, de Wagner, de Komsakoff et de Hueter au programme de 9 heures, poste WEAF. Frank Parker, ténor, et Harry Horlick, chef d'orchestre.

—Le programme du Canadian National sera émis à 9 heures par les postes de la chaîne de l'est. Malheureusement, les détails du programme manquent.

—A 9 h. 15, programme de chants de Noël populaires en Ecossais, chez les nègres, et en Russe sous les Tsars, poste WABC.

—Le programme de la "Parade des Etats" sera consacré cette fois au Michigan. Poste WEAF, à 9 h. 30. Alfred P. Sloan, président de la General Motors Corporation, fera la causerie. Orchestre sous la direction de Harry von Tilzer.

—Little Jack Little chantera à 10 heures au poste WABC. Il jouera aussi du piano au microphone. Orchestre sous la direction de Guy Lombardo.

—Voici le programme de Toscha Seidel, violoniste, interprété au poste WABC, à 10 heures 30, avec le concours d'un orchestre et d'un accompagnateur, Herbert Jaffe: 2e mouvement de la symphonie de concert, de Mozart; Seidel, violoniste, et Egon Kornstein, violoncelle; Danse chinoise, de Tchaikowsky, par l'orchestre; Silencieuse, de Ahern, par Seidel et Jaffe; La boîte à joujoux, de Debussy, par l'orchestre; Caprice viennois, de Kreisler, par Seidel et l'orchestre.

—Ludwig Laurier présentera, à 11 heures, les pièces suivantes, au poste WJZ: Extrait de "Katinka", de Friml; Pomone, de Waldeufel; et Red Rose, de Hadley.

Mardi, le 22 décembre

L'HEURE PROVINCIALE

—Première audition à la radio de la "Pastorale de Noël" de Paul Paray, pour solis, chœurs et orchestre, à l'Heure provinciale, poste CKAC, à 8 heures.

1o Causerie: "Le rôle de la pharmacie", M. Jules Labarre, professeur à la Faculté des sciences à l'Université de Montréal;

2o Orchestre: a) "Près du Berceau", de Moskowski; b) "Le Pionnier", de P. Marthe, (polka pour petite flûte), soliste, M. L. Cabolet.

3o "Chanson d'ancêtre", de St-Saëns, (poème de Victor Hugo), solo, chœur et orchestre. Soliste: M. Charles-Emile Brodeur.

4o "Pastorale de Noël" de Paul Paray, solistes: Mlle M. Peladeau, MM. Charles Goulet et Charles-Emile Brodeur, avec le concours de la chorale et de la maîtrise de Saint-Stanislas, (90 exécutants). Orchestre sous la direction de M. Jean Goulet.

5o Trois Noëls anciens: a) Dors, Roi des anges; b) Dans cette étable; c) Que j'aime ce divin enfant, par les deux chœurs.

—Chant par Frank Crumit et Julia Sanderson, à 8 heures, au poste WEAF. Musique de scène sous la direction de Jack Shilkret.

—Lois Bennett, soprano. Mary Hopple, contralto, ainsi qu'un quatuor à voix d'hommes chanteront au poste WJZ à 8 heures. Orchestre sous la direction de Don Voorhees.

—Chant par Frank Crumit et Julia Sanderson à 8 heures, au poste WEAF. Musique de scène sous la direction de Jack Shilkret.

—Lois Bennett, soprano. Mary Hopple, contralto, ainsi qu'un quatuor à voix d'hommes chanteront au poste WJZ à 8 heures. Orchestre sous la direction de Don Voorhees.

—A 9 heures, poste WEAF, orchestre sous la direction d'Erno Rapee. Œuvres de Rapee, Schumann, Mendelssohn, Fink, Nevin et Willis, avec chant de Noël.

—Rosario Bourdon fera exécuter au poste WJZ, à 9 heures 30, les pièces suivantes: Danse et valse des sorciers, de Humperdinck; Largo, de "Xerxes", de Haendel. Polichinelle, de Kreisler; Turkey in the straw, de Gulon. Causerie, par F. Hunt.

—L'Heure du coucher irradiée sous la direction de Ludwig Laurier comprendra les pièces suivantes: Ouverture de "Ruy Blas", de Mendelssohn; Fleurette d'amour, de Fletcher. Fantaisie espagnole, de Moser. Sérénade badine, de Marie. Nocturne, de Godowski.

Alfred AYOTTE

Postes locaux

LUNDI, le 21 DECEMBRE

CKAC

3.45 Clôture de la Bourse de Montréal et de New-York.

4.00 Programme à annoncer.

5.00 Orch. du Ritz-Carlton.

5.45 Cote de la bourse, Nouvelles.

6.05 Disques.

7.00 L'Oncle Joe.

7.30 Orch. de concert du Royal York.

7.45 Comédie.

8.00 Variétés.

9.00 Chant et musique.

9.30 Programme du C. N. R.

10.00 Variétés.

11.00 Les nouvelles.

11.05 Vaudeville.

11.15 Récital d'orgue.

11.30 Orch. Jack Denny.

MARDI, le 22 DECEMBRE

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner, C.B.S.

9.00 Mélodies du matin.

9.15 Disques. Chants.

10.00 "Bonjour, Madame".

10.30 Ouverture de la Bourse.

10.45 Heures des courses aux magasins.

11.00 Poèmes symphoniques.

11.30 La bonne chanson française.

12.00 Trio de concert.

12.30 Cotes de la Bourse.

12.45 Herbert Saunders, organiste.

1.35 Fermeture de la Bourse. Température. Sommaire des émissions de la soirée.

5.00 Orch. du Ritz-Carlton.

5.45 Cote de la bourse. Nouvelles.

6.30 Comédie.

7.00 Disques.

7.15 Harmonie.

7.30 Variétés.

7.45 Comédie dialoguée.

8.00 L'heure provinciale.

9.00 Chant et musique.

11.00 Nouvelles.

11.05 Résultats des parties de hockey.

11.15 Orgue.

11.30 Orch. Bill Blissett, de l'hôtel Mont-Royal.

CFCE

8.30 Mélodies matinales, NBC.

9.00 Refrains favoris.

9.45 Programme négre, NBC.

10.00 Disques.

11.45 Programme NBC.

12.30 Orch. Rosebrook, NBC.

1.15 Variétés classiques, NBC.

1.30 Kwanzi.

2.00 Disques.

6.45 Cotes de la Bourse.

7.00 Dialogue négre, NBC.

7.15 Disques.

8.30 Programme commercial.

8.45 Comédie.

9.00 Chant et musique.

10.00 Studio.

10.15 Panfare, NBC.

10.30 Revue d'actualité.

10.45 Résultats du hockey.

11.00 Chant et musique.

11.30 Orch. Jack Denny.

Longueur d'ondes en mètres et

nombre de kilocycles des postes ci-

haut mentionnés:

Postes Mètres Kilocycles

CKAC 411 730

CFCE 291.3 1030

WEAF 454.3 660

WJZ 394.5 760

WABC 344.6 860

WVGY 379.5 790

WLWL 272.6 1100

WTIC 282.3 1060

Droit public de l'Eglise

Cours du R. P. Lamarche

Le R. P. Lamarche commencera

ce soir, à 7 heures 30, à l'Ecole des

Sciences sociales — section de philo-

sophie sociale — une série de

huit cours sur le Droit public de

l'Eglise. Ces cours porteront sur

"L'Eglise et l'Etat", et seront ainsi

paragés:

I. Constitution de l'Eglise. Société

sur naturelle dans son origine, son

but, ses moyens; mais visible

physiquement et discernable intel-

lectuellement. Société parfaite ou

autonome, trouvant en elle-même

les ressources nécessaires à l'obten-

tion de sa fin. Antiquité de ces ca-

ractères. — Notes de l'Eglise, unité,

catholicité, sainteté, apostolicité.

II. Hiérarchie et gouvernement.

Pouvoirs d'ordre et de juridiction.

Le Pape et sa primauté juridiction-

nelle. Le Collège épiscopal ou les

Evêques dans l'Eglise. Les Evêques

dans leur Eglise. — Forme gouver-

nementale: l'Eglise, monarchie abso-

lue; plasticité, tempéraments. Les

Conciles, "Etats généraux de l'E-

glise". (De Maistre).

III. L'Eglise et l'Etat: leurs condi-

tions juridiques comparées. La

distinction des deux pouvoirs, con-

quête de l'Eglise, Guizot contre

Portalis. Souveraineté respectueuse

dans le domaine propre. Primauté

du spirituel et théories gallicanes.

Prémience de l'Eglise, pouvoir

indirect sur le temporel. Cojéan,

Maritain et le P. Clérissac.

IV. Relations de l'Eglise et de

l'Etat. Les régimes. Régime

d'union, accord durable basé ou

non sur un traité. Régime de sé-

paration. Le libéralisme catholi-

que: la thèse et l'hypothèse. La-

meunais, Lacordaire et Montalemb-

ert. Coup d'oeil sur les faits:

Etats-Unis, France, Canada, res-

tauration de Pie XI.

V. L'Eglise et l'Etat: leurs rela-

tions diplomatiques, ou le fonction-

nement des régimes. La secrétairie

d'Etat du Vatican. Les agents di-

plomatiques: légats, nonces, délé-

gués. — Les Concordats, contrats

privilegiés bilatéraux. Renaissance

des concordats.

VI. La souveraineté pontificale.

De caractère essentiellement juridi-

que elle diffère de l'autorité mora-

le et du prestige: a) souveraineté

spirituelle et universelle: exigée

par la loi naturelle et le droit po-

sitif divin; b) souveraineté tempo-

relle et locale: le droit, les faits, la

dernière usurpation.

VII. Les Accords du Latran. Situa-

tion du Pape avant ces accords.

La loi des garanties, ses lacunes. Le

nouveau traité politique, ses oppo-

sitions avec la précédente loi. La

Cité Vaticane. Le Concordat ro-

main.

VIII. Le Laïcisme. Système radi-

cal niant tout gouvernement spiri-

tuel. La religion, affaire privée: ex-

posé de Viviani. — La laïcisation.

Aperçu des mesures anticléricales

en France. Ne pas confondre laïc-

isme avec tendance laïciste sous

forme d'ingérence et surtout

d'accaparement. Aperçu local.

Une thèse de

doctorat en droit

M. Hoch Zruneit, notaire, soutien-

dra ce soir en public dans la salle

214 de l'Université de Montréal une

thèse de doctorat en droit sur le

sujet suivant: "Des donations de

biens futurs en contrats de ma-

riage."

Volume utile à consulter

La Canadian Newspaper Service

publie une quatrième édition de

son annuaire biographique sur ses

principaux comptables, architectes,

hommes d'affaires, ingénieurs,

courtiers d'assurances, hommes de

loi, hommes publics, etc. Ce volume

renferme divers autres renseigne-

ments utiles.

D'un format commode et d'une

consultation facile, ce livre rendra

quintessenciellement service à qui

l'aura sous la main.

9.15 Comédie dialoguée.

9.30 Variétés.

Mort de M.

Achille Dorion

Ancien magistrat de la Cour de circuit, M. Dorion est décédé à l'âge de 73 ans.

M. Achille Dorion, ancien magistrat de la Cour de circuit durant trente ans, et à sa retraite depuis trois ans, est mort à l'âge de 73 ans.

M. Achille Dorion était né à Montréal le 27 février 1858. Fils de feu Wilfrid Dorion, juge de la Cour supérieure, et neveu de sir Antoine-Aimé Dorion, ancien juge en chef, sa carrière semblait tout indiquée. Après ses études au Collège Sainte-Marie et à l'Université Laval, il fut admis au Barreau en 1880 et pratiqua avec feu C.-A. Geoffrion jusqu'en 1898 alors qu'il fut élevé à la magistrature.

Le défunt laisse dans le deuil sa sœur, Mlle Almaise Dorion, une cousine, Mlle Iphigénie Trester, avec lesquelles il demeurerait; trois sœurs religieuses; une belle-sœur, Mme Henri Dorion, et ses nièces: Mme A.-J.-H. Dubuc, de Winnipeg; Mme Olivier Rolland, Mme Henri Gerin-Lajoie et Mlle Jeanne Dorion. Il était le frère de MM. Henri Dorion et Charles Dorion, décédés. Le défunt était le cousin du juge Edouard Dorion, de Québec, juge de la Cour d'appel pour la province, et de Me Aimé Geoffrion, c.r.

Les funérailles auront lieu à l'église du Gesù, mercredi, le 23 courant, à 8 h. 45. La dépouille mortelle partira de la demeure du défunt, 3425 Sainte-Famille, à 8 h. 30.

Le "Devoir" prie la famille en deuil d'agréer ses plus sincères sympathies.

Les fonctions

du dispensaire antituberculeux

LE TRIAGE DES TUBERCULEUX

Normalement, le dispensaire ne doit pas s'occuper du traitement des tuberculeux. Quand on dispose d'une organisation générale, le lieu où le tuberculeux doit séjourner pour suivre la cure d'air, de repos et de bonne alimentation, ou s'il y a lieu, vu l'état de ses poumons, le traitement par le pneumothorax artificiel.

Diriger le tuberculeux vers la chambre d'observation ou vers l'hôpital ou vers le sanatorium, ou quelquefois, quand c'est une tuberculose fixée, vers une maison de pension spéciale, voilà la troisième fonction du dispensaire: le triage.

Dans les conditions actuelles, l'hospitalisation étant insuffisante, la prophylaxie exige qu'on dirige vers l'hôpital, les plus malades, pour arrêter la contamination, ceux aussi qui ont une nombreuse famille et où le danger serait plus grand, enfin ceux dont le besoin est plus sérieux, soit par pauvreté, soit par manque de foyer.

Il reste ceux qui sont soumis à un traitement par pneumothorax artificiel; l'amorce étant faite, un grand nombre doivent se présenter régulièrement à la clinique. Ces tuberculeux ambulants seraient certainement mieux à l'hôpital. De même que ceux qui font la cure à domicile. Cette tolérance n'est qu'un pis aller. L'Institut Bruchesi ne pouvait pas, en effet, priver ses malades de leurs chances de guérison. Il a donc pris sur lui d'organiser en même temps que le diagnostic et le triage dans la mesure que lui permet la situation présente, le traitement de ses patients.

Cette lourde tâche exige des dépenses supplémentaires. C'est pour y faire face que le petit Timbre de Noël tend la main au public. Il invite ceux qui l'ont reçu à leur domicile, à retourner leur obole sans tarder, au Comité de la campagne. Il demande à ceux qui ne l'ont pas reçu de l'acheter, en grande quantité, de préférence aux cachets de Noël qui n'ont pas, eux, la signification charitable et sage qu'il porte.

Il est en vente à l'Institut Bruchesi, aux magasins Dupuis Frères, et à l'Hôtel Mont-Royal.

(Comm.)

Trois vols à main armée

Les sévères sentences prononcées ces jours derniers par les magistrats de nos tribunaux criminels n'ont pas effrayé les bandits qui ont continué leurs exploits comme de plus belle. Trois vols à main armée en fin de semaine: telles sont les activités de jeunes bandits de la métropole.

Vers 7 heures 10, samedi soir, Jean Provost, messager à l'un des magasins Atlantic & Pacific, 3551, rue Adam, s'en allait faire un dépôt de \$200 à la banque. Comme il passait rue Leclair, un homme s'approcha de lui et le poussa dans une ruelle en le menaçant d'un revolver: "Si tu dis un mot, tu es un homme mort". Il lui enleva l'argent et prit la fuite à pied. Le messager a rapporté le vol à son gérant. L'affaire est entre les mains de l'escouade des vols à main armée.

Samedi soir, vers 6 heures 40, deux bandits se sont présentés à la pharmacie Schacher, 100, rue Du-luth est, où le commis, William Superstein était seul. Ils lui ont enlevé une somme de \$40 à la pointe du revolver. Les deux bandits ont pris la fuite à pied. La police a obtenu une bonne description des deux hommes.

Un nommé Bernard Lewis, de North Sydney, a rapporté à la police qu'en passant dans la rue Saint-Laurent, près Sainte-Catherine, il mancha matin, il a été attaqué par trois individus, qui, sous prétexte de jouer, lui ont tenu les mains pour lui enlever une somme de \$40. Ils ont pris la fuite sur la rue Sainte-Catherine. Ils n'étaient pas armés.

Aux abonnés de la

"Revue franciscaine"

L'Administration de "La Revue Franciscaine", 2010, rue Dorchester ouest, Montréal, prévient ses abonnés que la prime pour 1932, à laquelle ils ont droit en payant leur dollar d'abonnement, n'est pas prête et ne le sera pas avant la fin de janvier.

(Comm.)

VISITEZ LE RAYON DES CADEAUX CHEZ VALIQUETTE

LIVRAISON GARANTIE POUR LA VEILLE DE NOEL

Cadeaux Typiques d'Utilité

EXTRA SPECIAL

100 morceaux véritable

Porcelaine Européenne 21 95

Une valeur régulière de 32.5.

Nouveaux dessins d'une grande richesse de coloris.

Tous les ans, certains donnent par affection, d'autres par intérêt, et beaucoup parce qu'ils s'y sentent obligés... Un meuble plaît toujours plus, et il rappelle délicatement le souvenir du donateur.

La Page féminine

Les diplômes à l'Institut pédagogique

La collation solennelle des grades a lieu samedi après-midi — Mgr Piette préside — M. C.-J. Magnan reçoit le titre honorifique de Docteur en Pédagogie

Un auditoire d'élite remplissait, samedi l'après-midi, la grande salle académique de l'Institut Pédagogique, avenue Westmount, lors de la collation des grades aux élèves de pédagogie, M. C. J. Magnan, inspecteur général des Ecoles Normales de la province de Québec, qui fête cette année son jubilé d'or dans l'enseignement, était le président d'honneur de cette séance, et était accompagné de Mme Magnan, à qui une élève offrit une gerbe de roses.

M. l'abbé J. O. Maurice lut le rapport des activités de l'année à l'Institut, lequel fut suivi du rapport anglais.

Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal conféra ensuite à M. Magnan le titre de Docteur en Pédagogie *ad honorem*, et M. l'abbé Maurice revêtit de sa toge le nouveau docteur. A la fin de la séance, M. Magnan prononça une allocution que nous reproduisons *in extenso* dans une autre page du journal.

Cours réguliers fermés

Un certificat d'aptitudes pédagogiques sanctionne la première année d'études. Un diplôme supérieur en pédagogie sanctionne la deuxième.

Une belle recrue de 50 élèves au cours français et de 32 au cours anglais a commencé en septembre dernier le cours régulier fermé de l'Institut.

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, dans sa session du 4 mai 1929, a accordé aux élèves munies du brevet supérieur de pédagogie de l'Institut pédagogique le droit d'enseigner dans toutes les écoles: élémentaires, complémentaires et primaires-supérieures de la province de Québec.

Attestations

Mlle Marie-Jeanne Boudrias, 277.9 sur 300; Eliane Lamoureux, 272.9; Simone Sansregret, 265.2; Marcelle Olivier, novice de la C. N.-D., 263; Françoise Lefebvre, 258.2; Gertrude Bédard, 257.3; Marcelle Duguy, 256.8; Antoinette Gougeon, 255; Marie Thérèse Chénard, 254.8; Adrienne Morissette, 244.6; Agnès Millette, 233.9; Annette Carlos, 202.6.

Diplôme supérieur de pédagogie

SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET MARIE

Grandes distinctions: Soeurs Marie Apollonie, Marie Jeanne de France, Marie Stanislas du Sacrement, Marie Paul de Jésus, Marie Pierre de la Mer.

SOEURS DE SAINTE-ANNE

Grande distinction: Soeurs Marie Anne Françoise, Marie Michel, Marie Juliette; distinction: Soeur Marie Stanislas.

SOEURS DE LA C. N.-D.

Soeur Saint-Richard de Cîteaux, grande distinction; Soeur Sainte Adeline, distinction.

M. Adrien Gagnon, distinction.

Certificats de compétence pédagogique

SOEURS DES SS. NN. DE JESUS ET MARIE:

Soeur Marie-Berchmans de Jésus, grande distinction.

SOEURS DE SAINTE-CROIX

Avec distinction: Soeurs Marie de Saint-Ange de Sicile, et Marie-Thérèse des Anges.

SOEURS DE SAINTE-ANNE

Avec grande distinction: Soeurs Marie-Bernard du Rosaire, Marie-Osoph-Bernard, Marie de Liguori, Marie-Alphonse de Liguori, Marie-Laymonde, Marie-Georges-Hector, Marie-Denise. Avec distinction: Soeur Herminie-Marie.

SOEURS DE LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

Avec grande distinction: Soeurs Sainte-Marie-Wilbrod; Saint-Jean-Damascène, Sainte-Thérèse du Cœur de Jésus, Sainte-Jeanne des Anges, Sainte-Thérèse du Sauveur, Sainte-Marie-Jézear, Sainte-Jeanne de Reims, Saint-Paul de la Croix et Saint-Charles-Garnier.

Mlle Yolande Lavigne, avec distinction.

Mlle Voukirakis, avec distinction.

Cours de vacances

Ces cours divisés en plusieurs sections s'adressent aux religieuses et aux institutrices laïques.

Deux sessions se sont partagées ces cours. La première destinée aux religieuses a duré du 7 au 29 juillet. Vingt communautés enseignantes y ont pris part.

Soixante-quatre religieuses ont étudié la science ménagère. Une vingtaine ont suivi des cours de composition musicale, d'harmonie, de technique et de solfège. Plus de cent vingt-cinq ont reçu des leçons de philosophie morale, de pédagogie générale, d'explication française, de méthodologie de l'histoire et de la rédaction française. Quarante-cinq ont suivi des cours de métaphysique, de mathématiques et de physique. Des examens ont été subis sur ces différentes matières et ont donné d'excellents résultats.

La deuxième session a eu lieu du 3 août au trente.

Elle a enregistré cent deux institutrices et quinze religieuses participant en deux groupes. Neuf institutrices et une religieuse ont suivi des cours de géométrie théorique, d'algèbre, de physiologie, de zoologie, de botanique préparatoires à l'obtention du diplôme supérieur de pédagogie; les autres ont pu bénéficier de seize leçons de phonétique et de diction données par Mlle Brabant, élève diplômée du Conservatoire Lasalle, de dix leçons de pédagogie générale, huit de méthodologie de l'arithmétique, six d'anglais, douze d'écriture, vingt de dessin, vingt de psychologie rationnelle et huit d'explication française.

Cette deuxième session s'est terminée elle aussi par des examens dont les résultats ont encouragé les professeurs et leurs disciples.

Afin de donner aux institutrices la satisfaction d'être classées approximativement par ordre de mérite, nous choisissons les meilleures notes obtenues dans quatre des matières inscrites au programme, 20 points sont alloués à chaque matière, ce qui donne par conséquent un maximum de 80 points.

Diplômes

Mlle Nellie Marchand, institutrice à Ville Lasalle, 76.4 sur 80; Hortense Boulais, institutrice à Marieville, 74.4.

Certificat: Mlle Marie-Anne Dubé, institutrice de la ville de Québec, 79.8 sur 80; Marie-Anne Picard, institutrice à Shawinigan, 79.5; et Juliette Fréchette, institutrice à Saint-Norbert, 79 points.

87 institutrices devaient recevoir aujourd'hui l'attestation annuelle des cours de vacances, mais presque toutes sont retenues au poste où elles se devaient à leur humble mais bien méritoire apostolat.

Avec grande distinction: Mlle Nellie Marchand, Clorinde Beauchamp, Alice Lalonde, Marie-Anne Picard, Thérèse Auger, Alice Auger, Lucienne Gravel, Rose-Anne Ouellet, Laurette Reid et Juliette Fréchette. Avec distinction: Mlle Germaine Camden et Irène Surprenant.

Quatre institutrices et trois religieuses ayant terminé la série des examens du certificat de pédagogie et pris part aux cours de vacances depuis quatre ans, reçoivent aujourd'hui la récompense de leur travail:

UN CHAPEAU ORIGINAL



Avec grande distinction: Mlle Juliette Fréchette, institutrice à Saint-Norbert; Marie-Anne Dubé, institutrice à Québec; Laurette Naudt, institutrice à Québec; et Yvonne Ouellet, institutrice à Québec, et Soeurs Marie-Saint-Pierre-Canisius, des religieuses de Jésus-Marie, Sillery; Marie de la Trinité, des religieuses de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, et Soeur du Saint-Rédempteur, des religieuses de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.

Soeur Saint-Tharcisius, de la Présentation de Marie, Saint-Hyacinthe, a reçu le diplôme supérieur de pédagogie.

Elle reçoit aujourd'hui avec grande distinction un double diplôme de l'Université et du département de l'Instruction publique.

Le baccalauréat en pédagogie résulte de l'union du baccalauréat-ès-arts et du diplôme supérieur du cours régulier fermé, ou du cours d'extension.

Soeur Marie-Blandine, des SS. NN. de Jésus et de Marie, le reçoit aujourd'hui avec Grande distinction.

La licence en pédagogie s'obtient deux ou trois années après le baccalauréat en pédagogie. Vingt-cinq religieuses et même trois messieurs forment l'inscription de la présente année académique.

Enseignement ménager

La tenue de la maison — l'art culinaire — la coupe et la confection des vêtements — le blanchissage — le repassage ont fait la matière de ces cours qu'ont suivis 64 religieuses, sous la direction de Soeur Sainte-Photine, bachelière-ès-sciences ménagères de l'Université de Montréal.

Ont obtenu le diplôme élémentaire d'enseignement ménager: Soeur Marie-Clara de l'Eucharistie, Franciscaine Missionnaire de Marie, Grande distinction; Soeur Marie-Salvatore de Palerme, C.N.D., gr. dist.; Soeur Marie de Saint-Almire, Franciscaine Miss. de Marie, gr. dist.; Soeur Marie-Thérèse de Rome, C.N.D., gr. dist.; Soeur Sainte-Hortensia, C.N.D., avec distinction; Soeur Marie-Justine, C.N.D., distinction; Soeur Agnès du Rosaire, C.N.D., distinction.

Diplômes supérieurs

Soeur Marie-Louise de Marillac, Filles de Jésus, grande distinction; Soeur Marie-Mechilde, Filles de Jésus, gr. dist.; Soeur Marie-Etienne de Florence, C.N.D., gr. dist.; Soeur Marie-Camille, C.N.D., gr. dist.; Soeur Marie de Bavière, C.N.D., gr. dist.; Soeur Marie-Béatrice des Anges, Petite Franciscaine de Marie, gr. dist.; Soeur Marie-Macelline, C.N.D., gr. dist.; Soeur Marie-Antoine de Lérins, C.N.D., gr. dist.; Soeur Catherine de Ricci, C.N.D., avec distinction.

Cours de dessin

MM. Charles Mailard, et Henri Charpentier en sont les directeurs.

Les samedis de l'Ecole d'action sociale

DROIT DE PROPRIÉTÉ

par le R. P. L. Chagnon, S.J.

I — NOTION

La philosophie chrétienne enseigne la destination providentielle des biens à la subsistance de tous les hommes, les obligations et les devoirs qui régissent l'usage du droit de propriété. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter les formules qui définissent le droit.

Le droit de propriété privée est: "la pleine faculté de disposer à son gré des biens matériels, à moins de prohibition légale" — (Charles Antoine). Cette réserve doit être entendue non seulement en fonction de la loi civile, mais encore d'après les exigences de la loi divine.

La propriété privée, c'est le "droit pour l'homme de disposer pleinement dans son intérêt de la substance et de l'utilité des choses qui lui sont appropriées." (Vermeersch, S.J.)

Subordination permanente des biens matériels à la personne humaine — Ce droit peut appartenir à un simple individu ou à un groupement spécial — famille, association; voilà la propriété privée que se distingue de la propriété publique ou collective.

II — LEGITIMITE

1 — Adversaires: socialistes et communistes qui condamnent la propriété privée, au moins en ce qui concerne les biens de production.

Trois principes fondamentaux résument leur programme:

a) Dans l'ordre religieux: un athéisme matérialiste qui méconnaît les aspirations spirituelles de l'homme;

b) Dans l'ordre politique: un individualisme social qui aboutit à la tyrannie;

c) Dans l'ordre économique: l'abolition de la propriété privée, au moins sur les instruments de production, terre, usines, outillages, moyens de transport; distribution des biens sous contrôle de la collectivité.

Deux méthodes au sujet des moyens à prendre pour réaliser ce programme:

1o Des réformes législatives opérant graduellement la nationalisation, c'est le socialisme parlementaire;

2o La forme et l'insurrection amenant la dictature du prolétariat, c'est le socialisme extrême et violent, que l'on appelle communisme ou bolchévisme, depuis le congrès du parti russe tenu à Londres, en 1903, quand les partisans de Lénine devinrent les "majoritaires" — (bolchéviks).

Système néfaste:

a) Au point de vue religieux, c'est tout la philosophie spiritualiste qui condamne le matérialisme athée;

b) Au point de vue social, la conséquence fatale du socialisme est l'anarchie et comme système de répression la plus effroyable tyrannie. Voilà l'histoire tragique de la Russie bolchévique;

c) Au point de vue économique, extrême difficulté pour la rétribution équitable du travail, l'ordonnance de la production et la répartition des produits; tâche surhumaine et écrasante pour les gouvernants; diminution de la richesse générale;

"La où il (le communisme) a pris le pouvoir, il se montre sauvage et inhumain... comme en témoignent les épouvantables massacres et les ruines qu'il a accumulées dans l'immense pays de l'Europe orientale et de l'Asie..." (Quadragesimo anno).

Les conséquences du socialisme se retournent comme arguments en faveur d'un régime équitable à base de propriété privée;

A Nazareth, demain

Demain matin, 22 décembre, à 8 h. 30, il y aura une cérémonie d'adieu dans la chapelle de Nazareth. Les aveugles chanteront une messe funèbre solennelle pour le repos de l'âme de tous ceux qui sont passés par l'Institut ou qui lui ont fait du bien depuis 1861, année de la fondation.

M. l'abbé Louis Bouhier, P.S.S., curé de Notre-Dame et ancien chapelain de Nazareth, donnera une allocution de circonstance.

Les anciens élèves, les religieuses jadis attachées à l'Institut, les dames patronesses, les anciens chapelains et tous les amis de Nazareth sont particulièrement invités. Cette annonce par les journaux tient lieu de toute invitation.

EATON

Pantoufles "Packard"

Le cadeau que tout homme apprécie



En vente mardi à des prix extraordinaires

.98

Cuircette noire, brune, rouge ou bleue. Souples semelles de cuir et talons coussinés. Genre Everett. Pointures 4 1/2 à 10 1/2.

1.39

Cuir noir, brun, rouge ou bleu, avec souples semelles de cuir et talons de caoutchouc. Chaudes doublures. Genre opéra. Pointures 5 1/2 à 11.

1.98

Mules de bonne qualité et pantoufles de genre opéra. Les mules sont en brun, rouge et vert, mais pas dans toutes les pointures.

Pas de commandes C.O.D. pour les mules.

Pantoufles genre opéra en bleu, rouge, brun ou noir. Semelles de cuir souple et talons coussinés. Pointures 4 1/2 à 10 1/2. Commandes téléphoniques acceptées pour le genre opéra.

Au deuxième chez Eaton — Rue Victoria

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Feu Mademoiselle Marie-Louise Crevier

paroissiale de Sainte-Dorothée.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Ouvrages du Dr Georges Surbled

Nous venons de recevoir:

LA VIE DE JEUNE GARÇON

LA VIE DE JEUNE HOMME

LA VIE DE JEUNE FILLE

LA VIE À DEUX

Chaque volume, 60 sous franco.

Les quatre volumes pour \$2.25 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 rue Notre-Dame est, Montréal.

Très important, mesdames!

Il est très important, en effet, que vous vous procuriez dès maintenant, si ce n'est déjà fait, votre assortiment de cartes de Noël et de Bonne Année. Notre choix est plus varié que jamais, cette année, nos modèles sont inédits et extrêmement attrayants.

Eaux-fortes, aquarelles, paysages, personnages de tous genres: 10s à 35s l'unité

CARTES PEINTES A LA MAIN PAR UNE ARTISTE CANADIENNE (paysages, silhouettes, personnages, aquarelles, gouaches, lavés) 15s l'unité

Donnez vos commandes par la poste si vous ne pouvez venir à notre librairie.

VOUS NE SEREZ PAS DÉÇUS

Service Librairie du "Devoir"
430, rue Notre-Dame est, Montréal

Feuilleton du "DEVOIR"

TROIS JEUNES FILLES ET UNE IDÉE

par VICTOR FELI

33 (suite)

— Votre frère, peut-être... Il est... Elle s'interrompit, intimidée, ais Colette s'élançait déjà au dehors et ramenait André, qui avait gagné tranquillement leur villa, geant sa présence inutile. Elle expliqua, en hâte, ce qui se passait, et il vint à son tour, se pencher au-dessus du blessé. De sa voix ferme, un peu froide, il l'interpella: — Jacques, voyons, ce n'est pas sérieux? — Alors, on vit le pauvre garçon!

cesser de prononcer les phrases décousues qui venaient sans cesse à ses lèvres, attacher sur le jeune homme un regard qui fut bientôt conscient, et balbutier: — Monsieur... — Non! pas de monsieur... André! André! vous savez, le camarade... Vous travaillerez avec moi... là-bas, dans le parc... Tout en parlant, le jeune homme avait fait signe qu'on lui passât la potion et il la montra à Jacques, qui répondit inconsciemment: — Derrière... les bambous...

— Oui, derrière les bambous... Buvez, en attendant. Le blessé avala, sans plus résister, la cuillerée de liquide qu'on lui présentait. — Maintenant, mon vieux, il faut dormir, conclut André. — Alors, je pourrai aller... avec vous... murmura encore Jacques. — Bien sûr! On travaillera ferme! — Pourtant, papa... à défendu... — Mais non, mais non! Maintenant il permet. — Ah! Et un éclair de joie brilla dans les yeux fatigués du malade, qui se laissa aller sur ses oreillers avec un torpéur heureux. André demeura courbé au-dessus de lui jusqu'à ce que le sommeil devint régulier. Alors, il se releva et son regard rencontra celui de Marguerite, brûlant d'émotion. — Je vais rester là, dit-il tout bas; au cas où il se réveillerait, peut-être aurais-je la chance de le calmer encore. — Oh! j'en suis sûr! fit-il à voix étouffée la jeune fille, qui tressaillit et rougit violemment, toute hon-

teuse de sa spontanéité. Mais André s'installa au pied du lit en gestes feutrés. Il tira son stylo, prit un calepin et parut disposé à travailler en paix, en faisant signe à chacun de se retirer. On s'éloigna sur la pointe des pieds. Au bas de l'escalier, Marguerite fit entrer Mme Delmarre et ses filles dans le cabinet de son père. Elles s'assirent au hasard, et soudain, la jeune femme aperçut en face d'elle une série de tableaux représentant le château de Vernelly sous tous ses aspects. Avec une émotion profonde, elle revoyait la belle demeure qu'elle avait tant aimée, tant parcourue! auprès de Bernard... Bernard... Elle se leva, malgré elle, irrésistiblement attirée, oubliant la présence des trois jeunes filles, qui la regardaient surprises, et suivit, une à une, les vues qui lui rappelaient ses jours de bonheur... le donjon... avec l'étendard qui semblait claquer au vent... ce vent qui les avait si fort amusés tous les deux, elle et Bernard! elle qu'il roulait, qu'il emportait comme une plume si le

bras solide du cher protecteur ne l'eût gardée! Ce coin de rempart où, souvent, elle s'était assise, lui à ses pieds, joyeux, muet, les yeux attachés aux siens! La galerie de l'énorme tour ronde où l'on n'arrivait qu'à grand-peine par un étroit escalier à moitié démolé, très sombre; et son cœur battait, parce qu'elle savait que, le lendemain de leurs fiançailles, ils l'avaient gravé tous deux, seuls, dans les ténèbres, les pierres éroulantes, les oiseaux de nuit affolés, et qu'à chaque minute, elle poussait un cri d'effroi; lui riait, la taquinait, l'entraînait, puis, comme elle s'arrêtait, riant aussi, mais à bout de forces, à bout de courage, il redescendait les quelques marches qui les séparaient et voulait prendre sa main pour lui aider à monter, mais, parce qu'elle était essouffée et haletante, il l'entraînait doucement de ses bras, et, dans un repos délicieux, elle con-

nuait une halte exquise, appuyée sur ce cœur... tout à elle... Rien ne l'effrayait plus. Ni l'ombre, ni la fatigue, ni les ailes souples qui la froiaient au passage. Puis ils furent se remettre en marche; lentement, elle souleva la tête sous ses baisers à lui, ces baisers si passionnés, mais si chastes, dont il couvrait ses cheveux, son front, ses mains. — Bernard, continuons, murmura-t-elle. — Oui, mon amour! mon amour!... Ah! comme il disait cela!... et comme toute son âme à elle répondait, et pourtant la vie avait compté pour rien cet amour... Elle se souvint qu'en débouchant soudain au grand jour, tout en haut, dans la vive lumière, l'espace, l'infini du ciel et des montagnes, elle vacilla, saisie de vertige, et, de nouveau, il dut la soutenir. Quand elle fut habituée à cette clarté, au vide sur l'étroit espace de la dangereuse plate-forme, serrée contre lui qui tenait solidement son bras sous le sien, elle avait dit, heureuse et confiante: — Avec vous, Bernard, je pourrais tout défier. — Oui, ma chérie, toujours je vous aiderai!... Et cela n'avait pu être! Elle était

restée seule! seule!... même auprès de Louis Delmarre. — Ah! le pont-levis!... Oh! qui donc, sinon elle, pouvait y revoir le beau cavalier, tel un paladin antique... Ici, les ruines de la chapelle qu'ils s'étaient promis de relever... Là-bas, un coin des douves, où, bien des fois, ils s'étaient assis... Ailleurs, l'une des cours intérieures, si particulière, entre les murs immenses, et qu'elle aimait à traverser à cheval, à cause de la résonance extraordinaire qui s'y produisait. — On eût dit qu'une volonté inconsciente avait assemblée en cette suite tout ce qu'elle en eût réuni elle-même... Tout à coup elle tressaillit. — Maman, disait Madeleine, Mlle Marguerite demande... — Oh! je vous en prie! protesta Marguerite, plus de mademoiselle... Pourtant, elle rougit, émue, songeant à la défense de son père. Madeleine sourit. — Certes! Je veux bien! Marguerite voudrait savoir comment organiser la nuit. Il faudrait envoyer chercher une garde, n'est-ce pas? (A suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité limitée) éditrice-propriétaire: Georges Pelletier; administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

Une partie rapide et contestée

(Par X.-E. Narbonne)

Les amateurs de hockey qui se sont rendus au Forum samedi soir ont été témoins d'une partie d'exceptionnelle rapidité et d'exceptionnelle classe. Les deux équipes ont joué avec une telle maîtrise que les deux clubs ont pu passer en deuxième position dans la course aux honneurs de la section américaine de la Ligue de Hockey Nationale.

La joute d'hier fut une brillante exhibition du sport national canadien et les neuf mille personnes présentes ont souvent acclamé les joueurs des deux équipes pour leur excellente tenue tant sur l'attaque que sur la défense.

La joute fut exempte de rudesse et huit punitions seulement ont été infligées au cours de cette rencontre entre deux équipes de la section américaine de la Ligue de Hockey Nationale.

En toute justice pour le Canadien il faut ajouter que les hommes de Cecil Hart ont joué de malchance et aussi Moroz, Joliat, Larochelle et Pit Lépine ont manqué de belles chances de compter.

Les joueurs des deux équipes ont patiné avec une vitesse extraordinaire et il était intéressant de voir nos vaillants joueurs faire des courses éblouissantes d'un bout à l'autre de la glace.

Les visiteurs furent les premiers à compter lorsque Dillon prit Hainsworth en défaut sur une passe de Dutch Gainer, alors que le gardien des buts du Canadien n'eut aucune chance d'arrêter le coup. Cet avantage ne fut pas de longue durée, car en moins de deux minutes Albert Leduc, avec l'aide de Mondou, mit son club sur un pied d'égalité avec les Rangers à la grande joie de l'assistance.

Dans la deuxième période chaque club enregistra un point. D'abord ce fut Bun Cook, sur une passe parfaite de Siebert, qui logea la rondelle dans les filets du Bleu Blanc Rouge puis ce fut au tour de Pit Lépine, avec le concours de Mondou, à déjouer le gardien de but du club new-yorkais.

Les deux clubs tentèrent tour à tour de s'assurer la victoire mais ce fut peine inutile car Hainsworth et Roach, bien secondés par les joueurs de défense, évitèrent tous les lancers et malgré dix minutes de jeu supplémentaire, le résultat resta égal.

Les locaux se montrèrent plus agressifs que les visiteurs dans la manche supplémentaire. Les hommes de Lester Patrick semblaient être satisfaits de faire partie nulle et à chaque fois qu'ils s'emparaient de la rondelle ils se hâtaient de lancer le caoutchouc à l'autre extrémité de la glace afin de tuer le temps.

La joute fut complètement dénuée de brutalité et les meneurs des deux sections se limitèrent à suivre la rondelle plutôt que de ruoyer l'adversaire et les spectateurs ont fort admiré le bel esprit sportif des deux clubs rivaux.

Howie Moroz fut accidentellement atteint à la figure par le bout du bâton de Bun Cook mais comme il était évident qu'il n'y avait pas de malice de la part de l'ailier des Rangers les arbitres ne jugèrent pas à propos de sévir.

Tous les joueurs du Canadien, exception faite de Gus Rivers, prirent part à la partie de samedi soir. Tous firent noblement leur devoir. Joliat, Moroz, Gagnon, Wasieleski furent très efficaces sur l'attaque et il en fut de même de Georges Mantha mais nous croyons devoir dire que la deuxième ligne d'attaque du Bleu Blanc Rouge, composée de Lépine, Mondou et Larochelle, a été la plus dangereuse et la plus agressive. Sur la défense Burke, Mantha et Leduc se sont particulièrement distingués, mais Munro, quoique moins efficace, a fait de son mieux.

La défense des visiteurs fut très solide, particulièrement Johnson, Siebert et en plus du trio Cook-Chuck et Keeling.

Les arbitres eurent la tâche facile mais cependant Jerry Goodman trouva le moyen de rendre ses décisions ridicules et nous sommes surpris de constater que le président Calder, qui a vu cet fâcheux incident, en maintes circonstances et qui a pu constater la rectitude de la décision de la Ligue Nationale, Goodman n'est pas parti mais il est incompétent et cela va lui suffire pour le faire mettre au rancart. Sylvio Mantha fut victime de l'ignorance de cet arbitre et il en fut de même pour l'ingénieur Johnson qui fut puni pour offense commise par Siebert. Comme les Américains ont fait partie nulle avec le Detroit hier la division canadienne sur un pied d'égalité avec les New-Yorkais.

Alignement des équipes: CANADIEN: Chabot, but; Hainsworth, défense; Joliat, Moroz, Gagnon, Wasieleski, défense; Joliat, Moroz, Gagnon, Wasieleski, défense; Joliat, Moroz, Gagnon, Wasieleski, défense.

Substituts: Canadien: Mondou, Wasieleski, Leduc, Lépine, Larochelle, G. Mantha, Munro, Rivers.

Rangers: Dillon, Keeling, Desjardins, Somers, J. Brennan.

Arbitres: Hewitson et Goodman.

Première période: Rangers, Dillon 9.35; Canadien, Leduc 1.18; Punitions: S. Mantha 2, Munro.

Le Chicago a triomphé du Toronto

Chicago, 21. — Le club Chicago a dû batailler avec énergie hier soir pour vaincre les Leafs de Toronto, mais grâce au point enregistra par March, dix secondes avant l'expiration de la période supplémentaire, les Esperviers Noirs ont eu raison de leurs rivaux par un résultat de 1 à 0. Grâce à cette victoire, les locaux ont pu passer en deuxième position dans la course aux honneurs de la section américaine de la Ligue de Hockey Nationale.

La joute d'hier fut une brillante exhibition du sport national canadien et les neuf mille personnes présentes ont souvent acclamé les joueurs des deux équipes pour leur excellente tenue tant sur l'attaque que sur la défense.

La joute fut exempte de rudesse et huit punitions seulement ont été infligées au cours de cette rencontre entre deux équipes de la section américaine de la Ligue de Hockey Nationale.

Composition des équipes: Toronto: Chabot, but; Hainsworth, défense; Joliat, Moroz, Gagnon, Wasieleski, défense; Joliat, Moroz, Gagnon, Wasieleski, défense.

Substituts: Toronto: Mondou, Wasieleski, Leduc, Lépine, Larochelle, G. Mantha, Munro, Rivers.

Arbitres: Hewitson et Goodman.

Première période: Rangers, Dillon 9.35; Canadien, Leduc 1.18; Punitions: S. Mantha 2, Munro.

Deuxième période: Pas de point. Punitions: Blair, Finnegan, Adams, Graham.

Troisième période: Pas de point. Période supplémentaire: 1-Chicago, March (Cook) 9.10; Punition: Day.

Cinq rencontres pour ce soir

AU MARCHE SAINT-JACQUES

L'éliminatoire dans le but de connaître le futur champion du monde des lutteurs poids légers commencera ce soir, à la salle du marché Saint-Jacques, angle des rues Amherst et Ontario, alors que six des plus forts lutteurs poids légers du Canada et du monde commenceront une série de luttas qui se terminera par le détail entre deux hommes dont le vainqueur sera proclamé champion du monde des lutteurs poids légers.

Ce soir, pour débiter dans cette voie, le promoteur Donat Plourde met sur pied toute une série de rencontres aussi intéressantes les unes que les autres. Il y aura deux finales qui seront disputées entre les quatre plus populaires lutteurs qui soient actuellement, Johnny Bélanger et Young Sunnberg luttent en préliminaire, pendant que le foudroyant Sam Chuck rencontrera le champion du monde Eugène Tremblay, dans une lutte deux dans trois à finir.

Cette lutte sera précédée par une autre finale, deux dans trois à finir, entre Fred Lebel et Henri Tessier, qui luttent ce soir à 140 lbs.

Une lutte de 45 minutes ou une chute précèdera ces deux principales rencontres et sera entre Graham G. Stockton et J. Lanoix, à 175 livres.

Une autre lutte entre poids moyens mettra aux prises Paul Gaudet et Ted Bell, à 155 lbs., limitée à 30 minutes.

La joute fut complètement dénuée de brutalité et les meneurs des deux sections se limitèrent à suivre la rondelle plutôt que de ruoyer l'adversaire et les spectateurs ont fort admiré le bel esprit sportif des deux clubs rivaux.

Les arbitres eurent la tâche facile mais cependant Jerry Goodman trouva le moyen de rendre ses décisions ridicules et nous sommes surpris de constater que le président Calder, qui a vu cet fâcheux incident, en maintes circonstances et qui a pu constater la rectitude de la décision de la Ligue Nationale, Goodman n'est pas parti mais il est incompétent et cela va lui suffire pour le faire mettre au rancart. Sylvio Mantha fut victime de l'ignorance de cet arbitre et il en fut de même pour l'ingénieur Johnson qui fut puni pour offense commise par Siebert. Comme les Américains ont fait partie nulle avec le Detroit hier la division canadienne sur un pied d'égalité avec les New-Yorkais.

Alignement des équipes: CANADIEN: Chabot, but; Hainsworth, défense; Joliat, Moroz, Gagnon, Wasieleski, défense; Joliat, Moroz, Gagnon, Wasieleski, défense.

Substituts: Canadien: Mondou, Wasieleski, Leduc, Lépine, Larochelle, G. Mantha, Munro, Rivers.

Rangers: Dillon, Keeling, Desjardins, Somers, J. Brennan.

Arbitres: Hewitson et Goodman.

Première période: Rangers, Dillon 9.35; Canadien, Leduc 1.18; Punitions: S. Mantha 2, Munro.

Deuxième période: Pas de point. Punitions: Blair, Finnegan, Adams, Graham.

Troisième période: Pas de point. Période supplémentaire: 1-Chicago, March (Cook) 9.10; Punition: Day.

Deuxième période: Pas de point. Punitions: Blair, Finnegan, Adams, Graham.

Troisième période: Pas de point. Période supplémentaire: 1-Chicago, March (Cook) 9.10; Punition: Day.

Deuxième période: Pas de point. Punitions: Blair, Finnegan, Adams, Graham.

Troisième période: Pas de point. Période supplémentaire: 1-Chicago, March (Cook) 9.10; Punition: Day.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Deux parties très intéressantes et fort contestées ont été disputées hier après-midi dans les séries de la Ligue Mont-Royal en présence de plus de quatre mille personnes.

Dans la première partie à l'affiche le club Chambré a triomphé du Lafontaine par un résultat de 1 à 0 alors que Freeman Jack a enregistré l'unique point de la partie sur une passe de Waite.

Dans la partie finale les clubs Saint-François-Xavier et Saint-Michel firent toute nulle de 2 à 2. Les Français prirent une avance de deux points dans la deuxième période, mais les champions de l'an dernier se lancèrent à l'attaque dans la manche finale et réussirent à se mettre sur un pied d'égalité avec leurs adversaires.

Alignement des équipes: CHAMBRÉ: L'Archevêque, but; Boulanger, P. Leduc, défense; Arcand, Murray, défense; Shearer, Hills, aile; Thibault, Beauchamp, aile; Thomson, Subst. Chambré: Dupuis, R. Leduc, Océane, Perreault, Donnelly et Jack.

Subst. Lafontaine: Lapointe, St-Jean, Grant, Lefebvre et Gaudette.

Première période: Pas de point. Punitions: Arcand, Waite, Hills, Shearer.

Deuxième période: 1. Chambré: Jack-Waite 9.35; Punitions: Beauchamp, Arcand, Shearer.

Troisième période: Pas de résultat. Punitions: Shearer et Waite.

Deuxième partie: ST-MICHEL: Rowen, but; Gagnon, Carter, défense; Gervais, Lee, défense; Unsworth, J. Mullins, centre; Saunders, Tobin, aile; Easton, Demaine, aile; Gaudette, Subst. St-Michel: Wheeler, Magan, Galbraith, Grossman et M. Mullins.

Subst. St-Frs-X.: Mongeon, O. Rourke, Bourgoin, Leroux, Lawton et Shink.

Première période: Pas de point. Punition: Lee.

Deuxième période: 1. St-Michel: Demaine 50; 2. St-Michel: Tobin-Grossman 10.40; Punition: Tobin.

Troisième période: 3. St-Frs-X.: Leroux 12.00; 4. St-Frs-X.: Easton 15.45; Punition: aucune.

Arbitres: Jean Sauvé et Percy Moore.

Le classement des équipes: LIGUE NATIONALE: Section canadienne: G. P. N. P. C. Pts: Canadien 6 5 3 29 31 15; Américain 5 4 5 24 23 15; Toronto 5 4 3 34 34 14; Maroons 4 9 1 43 44 9.

Section américaine: G. P. N. P. C. Pts: Rangers 8 2 4 33 24 20; Chicago 5 5 4 18 24 14; Boston 5 5 2 31 25 12; Detroit 4 7 3 22 34 11; Syracuse 3 7 3 27 33 9.

LIGUE INTERNATIONALE: G. P. N. P. C. Pts: Buffalo 8 2 4 27 21 20; Cleveland 6 6 3 37 36 15; Windsor 7 5 1 29 29 15; Detroit 6 5 3 29 23 15; Pittsburgh 4 6 5 27 34 13; London 3 6 5 20 22 11; Syracuse 3 7 3 27 33 9.

LIGUE CAN-AMERICAINE: G. P. N. P. C. Pts: Providence 5 5 3 34 32 13; New-York 4 3 4 23 24 12; Philadelphie 4 3 3 23 20 11; New-Haven 4 7 2 27 20 10; Springfield 4 5 2 25 32 10; Boston 4 4 2 25 29 10.

LIGUE JUNIOR Q.A.H.A.: G. P. N. P. C. Pts: McGill 3 1 0 11 5 6; Columbus 3 0 0 8 4 6; M. A. A. A. 3 1 0 19 4 6; Lovola 1 3 0 3 11 2; St-François 0 2 0 2 8 0; Victoria 0 3 0 1 12 0.

LIGUE MONT-ROYAL: G. P. N. P. C. Pts: St-François 3 1 3 10 7 9; St-Michel 2 1 3 8 7 7; Lafontaine 3 3 0 10 6 6; Chambré 3 4 0 9 13 6; Verdun 1 3 2 4 7 4.

GROUPE SENIOR: G. P. N. P. C. Pts: McGill 5 0 1 15 7 11; Canadien 2 1 2 12 7 5; M. A. A. A. 2 2 0 6 6 4; Victoria 1 3 1 10 17 3; U. de Montréal 0 3 1 6 12 1.

FORUM WILBANK 6131: CE SOIR A 8 HEURES (Hockey amateur senior) U. of M. CANADIENS M.A.A.A. VICTORIA

Enfants: Admission générale 30; Sièges de loges et promenade 1.00; Taxe incluse.

MARDI, 22 DEC. A 8.30 P.M. Chicago vs Montréal

Enfants: Admission générale 30; Sièges de loges et promenade 1.00; Taxe incluse.

MARDI, 22 DEC. A 8.30 P.M. Chicago vs Montréal

Enfants: Admission générale 30; Sièges de loges et promenade 1.00; Taxe incluse.

MARDI, 22 DEC. A 8.30 P.M. Chicago vs Montréal

Enfants: Admission générale 30; Sièges de loges et promenade 1.00; Taxe incluse.

MARDI, 22 DEC. A 8.30 P.M. Chicago vs Montréal

Enfants: Admission générale 30; Sièges de loges et promenade 1.00; Taxe incluse.

Américains et Détroit ont annulé le Montréal

New-York, 21. — En présence de douze mille personnes réunies au Madison Square Garden hier soir les Américains d'Eddie Gerard et les Falcons de Jack Adams ont fait partie nulle de 2 à 2 dans une joute des séries de la Ligue de Hockey Nationale.

Les Américains semblaient devoir remporter une victoire facile car à la fin de la deuxième période les locaux menaient par un résultat de 2 à 0 mais grâce à un ralliement à la troisième manche les visiteurs purent se mettre sur un pied d'égalité avec les protégés de Bill Dwyer et malgré tous les efforts faits dans la période supplémentaire les deux équipes furent dans l'impossibilité de briser l'égalité.

Alignement des équipes: Américains: Warters, but; Connell, Dutton, déf.; Noble, Ayres, déf.; A. Smith, Burch, centre; Goodfellow, Patterson, avant; Cooper, Convey, H. Kilrea.

Remplaçants: Américains: H. Kilrea, Brydge, Shields, Lamb, W. Kilrea, Maccassar, Hughes, McVeigh.

Détroit: Aurie, Lewis, McInelly, Filmore, Cox, Sorrell, Young, Gagné.

Arbitres: Daigault et Mallinson.

Première période: 1. Américains, Himes 18.50; Punitions: Noble, McVeigh.

Deuxième période: 2. Américains, McVeigh (Himes) 5.10; Punitions: Ayres.

Troisième période: 3. Détroit, Aurie 5.36; 4. Détroit, Goodfellow (Noble, Lewis) 10.34; Punitions: Hughes, Cox.

Période supplémentaire: Pas de point. Punition: Aucune.

Ligue Junior: Le Saint-François-Xavier a subi un autre échec samedi après-midi dans les séries de la Ligue Junior de hockey, alors qu'après avoir pris une avance de deux points sur le Columbus l'équipe du gerant Germain a dû baisser pavillon devant le ralliement de l'équipe irlandaise dans la troisième période et les fils de la Verte Erin sortirent victorieux par un résultat de 4 à 2.

Dans la deuxième partie à l'affiche le M. A. A. A. a complètement déclassé le Victoria, alors que les Roues Ailes remportèrent la victoire par un résultat final de 8 à 0.

Alignement des équipes: Première partie: ST-FRANÇOIS: Bouvrette, but; Kelly, Marchand, défense; Forrester, Raymond, défense; Cunningham, Hayes, centre; Spears, Cormier, aile; Lone, M. Ranger, aile; Poirier, Subst. St-François-Xavier: J.-P. Ranger, Archambault, Thomas, Larochelle, Leclair et Limoges.

Subst. Columbus: Berthiaume, Cadorette, Greene et Déziel.

Arbitre: Léo Heffernan.

Première période: 1. St-Frs-X.: Cormier 14.30; Punitions: Forrester, Leclair.

Deuxième période: 2. St-Frs-X.: Marchand 3.00; 3. Columbus: Poirier-Spears 7.30; Punitions: Spears, Rangers et J. Ranger.

Troisième période: 4. Columbus: Spears 6.10; 5. Columbus: Cadorette 2.10; 6. Columbus: Poirier-Spears 1.10; Punitions: Cormier, Ranger et Cunningham.

Deuxième partie: VICTORIA: Robinson, but; Lennox, Flack, défense; Munday, Ladegoute, défense; Currie, Gaderoute, centre; Macquisten, Loftus, aile; Kelly, Neville, aile; Davis, Subst. Victoria: Gahan, Scullion, Helliwell, Pendergast et Corstine.

Subst. M.A.A.A.: Bissell, Doyle, Olson, Corstine, Batstone et Taucher.

Arbitre: Léo Heffernan.

Première période: 1. M.A.A.A.: Davis-Kelly 2.00; 2. M.A.A.A.: MacQuisten-Munday 1.10; 3. M.A.A.A.: Taucher 3.30; Punitions: Munday, George et Loftus.

Deuxième période: 4. M.A.A.A.: Taucher 3.30; 5. M.A.A.A.: Kelly 2.30; 6. M.A.A.A.: Munday-MacQuisten 7.10; 7. M.A.A.A.: MacQuisten-Kelly 2.0; Punitions: Munday, Ladegoute.

Troisième période: 8. M.A.A.A.: Currie-Munday 10.40; Pas de punition.

Les résultats du hockey

SAMEDI APRES-MIDI: Q.A.H.A. JUNIOR: Columbus 4, St-François 0. M.A.A.A. 8, Victoria 0.

LIGUE NATIONALE: Canadien 2, Rangers 2. (Temps supplémentaire) Toronto 4, Maroons 2.

LIGUE INTERNATIONALE: Pittsburgh 1, Cleveland 5. LIGUE CANADO-AMERICAINE: New-Haven 0, New-York 1. Providence 3, Springfield 2.

HIER APRES-MIDI: LIGUE MONT-ROYAL: Chambré 1, Lafontaine 0. St-Michel 2, St-François 2. LIGUE PROVINCIALE: LaTuque 2, Trois-Rivières 2.

HIER SOIR: LIGUE NATIONALE: Américains 2, Detroit 2. (Temps supplémentaire) Toronto 0, Chicago 1.

LIGUE INTERNATIONALE: Buffalo 2, Syracuse 0. London 1, Detroit 1. (Temps supplémentaire) LIGUE CANADO-AMERICAINE: Boston 3, New-Haven 2.

LIGUE LAURENTIENNE: Cartierville 2, Lachine 2. Saint-Laurent 1, Ste-Anne 1.

Le Toronto l'emporte sur le Montréal

Toronto, 21. — Les Leafs de Toronto ont eu raison des Maroons de Montréal, samedi soir, dans une joute fort excitante au Garden, en présence d'une assistance nombreuse. Les locaux sont sortis victorieux par un résultat de 4 à 2, et grâce à cette victoire les hommes de Connie Smythe ne sont plus qu'une demi-partie en arrière des clubs Canadien et Américains qui se partagent actuellement la première position dans la section canadienne de la Ligue de Hockey Nationale.

Ce n'est que dans la dernière période que Toronto a pu faire un ralliement qui lui donna deux points et la victoire.

Montréal a compté l'unique point de la première période, Jimmy Ward comptant en 15 minutes et 20 secondes de jeu. A la deuxième Daragh égala le résultat sur une passe de Primeau et un peu plus tard le même joueur passait à Jackson, qui mettait son club en avant. Alors qu'il ne restait plus que quelques secondes à jouer, Nelson Stewart égala le résultat sur une passe de Seibert.

A la dernière période les Leafs se mirent à presser et Conacher compta sur une passe de Jackson, puis Jackson compta le dernier point de la soirée.

C'est la seconde fois en deux semaines que les Leafs sont vainqueurs des Maroons et incidemment leur dernière défaite l'a été aux mains des Montréalais le 3 décembre.

Le match de samedi a été quelque chose de sensationnel. Le jeu d'équipe des deux clubs, les solides coups d'épaules, les mêlées autour des filets et l'intensité du jeu, les deux premières périodes ont tenu la foule de plus de 13,000 personnes en émoi.

Pour la première fois depuis l'ouverture du nouvel Arena, les spectateurs ont lancé des projectiles sur la glace pour manifester leur mécontentement envers les arbitres.

Alignement des équipes: MONTREAL: N. Smith, but; Chabot, Starr, défense; Horner, Wilcox, défense; Clancy, Brydson, centre; Blair, Ward, aile; Bailey, Cottton, aile; Gaudette, Subst. Montréal: Stewart, Siebert, R. J. Smith, Robinson, McVicar, Phillips, Northcott, L. Conacher, Gallagher, Duguid.

Subst. Toronto: Livinsky, Dry, C. Conacher, Primeau, Jackson, Finnigan, Gracie et Daragh.

Arbitres: Smeaton et Rodden.

Première période: 1. Montréal: Ward 15.20; Punition: R.-J. Smith.

Deuxième période: 2. Toronto: Daragh-Primeau 14.15; 3. Toronto: Jackson-Primeau 4.20; 4. Montréal: Stewart-R. Smith; Siebert 3.35; Punitions: Ward, Day, Clancy.

Troisième période: 5. Toronto: C. Conacher-Primeau 4.08; 6. Toronto: Jackson-Finnigan 10.2; 7. Toronto: Jackson-Finnigan 10.20; Punitions: Trotter (2); Brydson, Horner (2), McVicar, Bailey (majeure).

L'ESCRIME

Depuis deux ans l'habitude était prise d'une rencontre aux trois armes entre le Canada et les Etats-Unis, pour commencer l'hiver. En 1929 les Etats-Unis vinrent à Montréal. En 1930, les Canadiens se rendirent à New-York et à Yale.

Cette année, en raison des prochains olympiades, il n'a pas été loisible aux Américains d'envoyer au Canada une équipe représentative des Etats-Unis. Mais le New-York Athletic Club — le plus important d'Amérique — a décidé que cinq de ses membres iront à Montréal le 26 décembre, pour se mesurer au fleuret, à l'épée et au sabre avec les membres du Cercle d'escrime. La rencontre ne sera donc pas de pays à pays, mais de salle à salle.

Les New-Yorkais annoncés sont parmi les plus forts des Etats-Unis, à l'escrime, puisque d'ores et déjà ils forment l'équipe prévue qui défendra les couleurs américaines à l'olympiade de Los Angeles en 1932. Mr. Leo Nunes, capitaine de l'équipe, et splendide tireur aux trois armes, sera accompagné de Mr. Hoffman, le redoutable sabreur américain et de Messieurs Bella Nagy, Myer et Shears, épéistes et fleuretistes consommés.

A ces galants mais formidables adversaires, le Cercle d'escrime de Montréal — le seul de son espèce au Canada et qui, au mois de juin 1931, entraînait dans sa deuxième année d'existence — opposera ses meilleures forces, qu'elles aient été remises en condition par le maître Emmanuel Blau ou complètement formées depuis dix-huit mois par ce professeur remarquable.

Après une série de poules éliminatoires le choix des équipes locales est à peu près déterminé comme suit:

Au fleuret: MM. Bjerke, Dubreuil, Wiggers ou Markus.

A l'épée: MM. Carteron, Taranne et Bataille.

Au sabre: MM. Percy Nobbs, J. W. Long, Gerald Maguire ou Henri Delcelier.

Les Montréalais comptent bien, pour leurs débuts, opposer une défense plus honorable à leurs adversaires expérimentés.

Les rencontres auront lieu le samedi 26 décembre, au local du Cercle d'escrime, rue Sainte-Catherine ouest, à 3 heures le fleuret; à 8 heures l'épée et le sabre.

Les membres du Cercle y auront accès gratuitement. Leurs amis et connaissances auront à se munir de billets d'entrée à \$1, valables pour l'après-midi et le soir.

Sur le bord de la bande

Les Rangers possèdent une équipe de toute première force. En faisant partie nulle de 2 à 2 avec les Canadiens, samedi soir, au Forum, ils ont prouvé qu'ils iraient loin dans la course au championnat.

Le gardien de buts Roach, même s'il se jette souvent à genoux pour arrêter la rondelle, n'en est pas moins un pilier de son club. Il est toujours à son poste sans jamais faiblir.

Mondou a fait des siennes samedi soir. Il a pris part aux deux points comptés par les champions du monde. Il a joué une excellente partie. C'est l'un de ceux qui ont le plus patiné.

Les chemins de fer canadiens

Le gouvernement du Manitoba s'oppose à la fusion des deux réseaux ferroviaires — Lignes inutilisées

Winnipeg, 21. (S.P.C.) — Le gouvernement du Manitoba est opposé à toute fusion des deux systèmes ferroviaires du Canada. C'est M. W. J. Major qui s'est chargé de faire valoir les arguments du gouvernement devant la Commission royale d'enquête, samedi.

Il faut distinguer, dit-il, entre les nécessités économiques actuelles attribuables à la dépression et la politique permanente qui doit être adoptée en matière ferroviaire. Il ne faudrait pas adopter une politique permanente en s'inspirant des conditions actuelles qui ne sont que temporaires. Les chemins de fer perdent surtout du fait des lignes inutilisées. Il en existe plusieurs dans l'est du pays et dans la Colombie-Anglaise, mais il n'en est pas une seule au Manitoba. Ce serait peut-être une solution que d'abandonner ces lignes qui font double emploi. Que l'on cesse par exemple de faire circuler des trains: (a) sur la ligne du Transcontinental National, de Superior Junction à la ville de Québec, ou celle du Canadien Nord, de Port Arthur à Parry Sound; (b) sur la ligne du Transcontinental National ou celle de l'Intercolonial, de la ville de Québec au Nouveau-Brunswick; (c) sur la ligne de Mont Robson à Vancouver ou sur celle de Mont Robson à Prince Rupert; (d) sur l'une des quatre lignes de Montréal à Ottawa; (e) sur l'une des deux lignes du Pacifique Canadien, de Montréal à Toronto.

Le gouvernement du Manitoba n'est pas opposé au principe de l'étatisation des chemins de fer, mais il croit qu'on obtiendra de meilleurs résultats en conservant et le Canadien National, chemin de fer de l'Etat, et le Canadien Pacifique, entreprise privée. La situation se rétablira d'ici quelques années. La construction des chemins de fer a précédé la mise en valeur du territoire, mais la population s'augmente et toutes les lignes finiront par être payantes.

Le gouvernement du Manitoba a encore soumis le transport par camion doit être réglementé mais non pas étouffé et que la capitalisation du Canadien National doit enfin être fixée.

Deux pompiers sauvent sept personnes

Deux pompiers de Westmount ont sauvé sept personnes au cours d'un incendie qui a éclaté vers huit heures hier matin au 4464 de la rue Sherbrooke, à Westmount. Les deux officiers passaient rue Sherbrooke lorsqu'ils virent la fumée s'échapper d'une maison. L'un d'eux courut à la boîte d'alarme la plus rapprochée tandis que l'autre montait au deuxième étage de l'habitation. Il trouva sept personnes qui venaient de s'éveiller. Il les envoya sur un balcon où il les relint jusqu'à l'arrivée des pompiers. Ceux-ci dressèrent une échelle par laquelle les sept personnes purent descendre sans la rue. Le feu a causé de tels dommages à la maison, la propriété de M. J. Livshitz, qu'il a été impossible à sa famille d'y retourner.

Feu le docteur C.-A. Wilson-Prévost

Nous apprenons la mort du docteur C.-A. Wilson-Prévost, survenue à sa demeure, 55, Bois de Boulogne, Paris, France. Le défunt était âgé de 62 ans, et il était membre de la Faculté de médecine de Paris et membre de l'Académie de médecine de New-York. Il était également officier d'académie.

Feu le Dr Prévost naquit à Terrebonne, le 19 décembre 1869. Il était le fils de François-Sales Prévost, notaire, et petit-fils de Gédéon-Ménéippe Prévost, notaire aussi, et ancien député du comté de Terrebonne; neveu de feu Wilfrid Prévost, conseiller législatif; cousin germain de M. Jean Prévost, en son vivant ministre de la colonisation dans le gouvernement Gouin, et neveu du seigneur C.-A.-M. Globensky, de Saint-Eustache.

Ancien élève du collège Sainte-Marie, il fit ses études médicales à la Faculté de médecine de Paris, où il fut reçu brillamment. Il pratiqua sa profession pendant vingt-cinq ans à New-York, après quoi il retourna à Paris en 1922 pour y continuer sa pratique médicale.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme, née Wilson, Joséphine; deux frères, le Dr François-Sales Prévost, oculiste en chef à l'hôpital Nazareth; le docteur Hyacinthe Prévost, de Montréal; trois sœurs, Mme Amédée Marion, (Blanche), Mme Albert Berthiaume, (Julie), et Mme Hercule Masson, (Evel), de Terrebonne. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

De retour à Ottawa

La Commission d'enquête sur le transport est de retour de l'Ouest canadien—M. Bracken confère avec M. Bennett — La canalisation du Saint-Laurent L'Australie et la conférence économique

Ottawa, 21. (S.P.C.) — La Commission royale qui enquête sur les transports revient à Ottawa aujourd'hui; elle a terminé son voyage dans l'Ouest jusqu'au Pacifique; il est possible qu'elle se rende à Montréal cette semaine mais cela n'est pas encore décidé et ne sera qu'après l'arrivée de la commission à Ottawa.

Le premier ministre John Bracken, du Manitoba, est aussi attendu à Ottawa aujourd'hui pour conférer avec le gouvernement fédéral au sujet des finances de sa province. M. Bennett est arrivé à Ottawa samedi matin et a passé la journée à son bureau.

On s'occupera probablement de la canalisation du Saint-Laurent cette semaine car M. Herridge, ministre canadien à Washington, viendra à Ottawa pour Noël, et la commission conjointe d'ingénieurs se réunira à Buffalo aujourd'hui, au sujet de la section internationale des rapides. On répète qu'il est possible que les négociations entre les Etats-Unis et le Canada soient menées assez rapidement pour qu'un projet soit soumis au parlement avant la fin de la prochaine session.

On considère ici comme pronostic du succès de la conférence économique impériale qui doit avoir lieu à Ottawa l'été prochain, la déclaration de M. Joseph A. Lyons, premier ministre probable d'Australie, en faveur de la préférence impériale. L'Australie a demandé que l'on tienne la conférence le plus tôt possible, mais vu le changement de son gouvernement une date plus rapprochée ne lui conviendrait peut-être pas.

Première messe du R. P. Marie-Anselme

Une belle fête à l'église St-Vincent de Paul de Montréal

Le R. P. Marie-Anselme, Trappiste, ordonné prêtre samedi, par S. Exc. Mgr l'archevêque-coadjuteur, a chanté sa première messe hier, à l'église Saint-Vincent de Paul. Il était assisté de M. les abbés L. Boismenu et A. Beauregard, comme diacre et sous-diacre.

Le nouveau prêtre est un enfant de la paroisse Saint-Vincent. M. l'abbé H. Coron, desservant, l'a rappelé en lui exprimant ses vœux, au prône. Il a dit comme la paroisse doit être dans l'allégresse d'avoir, de nouveau, donné l'un de ses fils à l'Eglise. Les grandeurs du sacerdoce sont telles que la parole humaine est incapable de les décrire et c'est une transformation complète qui fait de celui dont la vie était, hier encore, intimement mêlée à celle de ses contemporains, le ministre du Seigneur. M. le desservant a félicité l'heureux prêtre qui voit aujourd'hui si généreusement récompensés les sacrifices qu'elle s'est imposés pour assurer l'éducation de son fils et il prie celui-ci, lorsqu'il se retrouvera dans son austère cellule monacale, de ne pas oublier ceux qui en ce moment l'entourent et se réjouissent avec lui.

De nombreux parents et amis assistaient à cette belle solennité. Mme veuve Charles Saint-Pierre, mère du jeune lévite, occupait un fauteuil d'honneur à la tête de l'assemblée, en compagnie de son autre fils, M. Lucien Saint-Pierre.

Le choeur, sous la direction de M. Edouard Biron, avec Mlle L.-M. Noël à l'orgue, a chanté la messe en la de l'abbé Boyer et, à l'offertoire, l'antienne à 3 voix, arrangement de E. Biron.

La cérémonie a été suivie d'un dîner intime dans la salle paroissiale.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Le Syndicat des menuisiers, les terrassiers-manoeuvres et le comité exécutif des plombiers ont leur assemblée ce soir à l'Edifice des Syndicats catholiques, 1251 Desmontigny-est.

BUREAU EXECUTIF GENERAL DES CORDONNIERS

Le bureau exécutif général des cordonniers demandera à tous les délégués d'être présents sans faute à l'assemblée de ce soir. Des questions de la plus haute importance sont à l'ordre du jour et un rapport substantiel sera donné par M. A. Durand, agent d'affaires.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le Syndicat des peintres tiendra mardi soir une assemblée toute spéciale. Que les membres se fassent un devoir d'être présents.

INTERPROFESSIONNEL DE LACHINE

Assemblée, ce soir, à l'Edifice des Syndicats de Lachine.

La navigation

34 croisières de la "White Star"

La ligne White Star vient d'annoncer qu'elle a préparé un programme de 34 croisières d'une durée de 24 heures à 30 jours pour la saison de l'hiver. La voici l'énumération: le 24 décembre, sur le Lapland, aux Bermudes, 8 jours; le 26 déc., sur le Leviathan, à Nassau, aux Bermudes, à la Havane et à Nassau, 12 jours; le 26 déc., sur le Virginia, à la Havane, 9 jours; le 31 déc., sur le Lapland, 24 heures en pleine mer; le 31 déc., sur le Majestic, à Nassau, 4 jours; le 2 janvier, sur le Lapland, en pleine mer pour la fin de semaine, 3 jours; le 7 janvier, sur l'Olympic, à Nassau, 4 jours; le 7 jan., sur le Lapland, à la Havane, à Nassau et aux Bermudes, 13 jours; le 9 jan., sur le Pennsylvania, à la Havane, 9 jours; le 9 janvier, sur le Britannic, en Méditerranée, 30 jours; le 21 jan., sur le Belgenland, aux Bermudes, 4 jours; le 21 jan., sur le Lapland, à la Havane, à Nassau et aux Bermudes, 13 jours; le 23 jan., sur le California, à la Havane, 9 jours; le 26 jan., sur le Belgenland, à Nassau et la Havane, 9 jours; le 4 février, sur le Lapland, à la Havane, à Nassau et aux Bermudes, 13 jours; le 6 février, sur le Virginia, à la Havane, 9 jours; le 6 fév., sur le Belgenland, à Haïti, Kingston, Colon et la Havane, 16 jours; le 10 fév., sur le Britannic, à Nassau, Port-au-Prince, Kingston, Canal Panama et la Havane, 15 jours; le 18 fév., sur le Lapland, à la Havane, à Nassau et aux Bermudes, 13 jours; le 20 fév., sur le Pennsylvania, à la Havane, 9 jours; le 24 fév., sur le Belgenland, à Haïti, Kingston, Colon, la Havane, 16 jours; le 26 fév., sur le Britannic, à Nassau, Port-au-Prince, Kingston, Canal Panama et la Havane, 16 jours; le 3 mars, sur le Lapland, à la Havane, Nassau et aux Bermudes, 13 jours; le 5 mars, sur le California, à la Havane, 9 jours; le 12 mars, sur le Belgenland, à la Havane et aux Bermudes, 10 jours; le 15 mars, sur le Britannic, à Nassau, Port-au-Prince, Kingston, Colon et la Havane, 16 jours; le 17 mars, sur le Lapland, à la Havane, à Nassau et aux Bermudes, 13 jours; le 19 mars, sur le Virginia, à la Havane, 9 jours; le 23 mars, sur le Belgenland, à la Havane, à Nassau et aux Bermudes, 11 jours; le 24 mars, sur le Homeric, à la Havane et à Nassau, 10 jours; le 2 avril, sur le Pennsylvania, à la Havane, 9 jours; le 5 avril, sur le Belgenland, à la Havane et à Nassau, 9 jours; le 6 avril, sur le Homeric, à la Havane et à Nassau, 9 jours. Tous les départs ont lieu de New-York.

Le navire à moteur

La construction des navires à moteur a progressé d'une façon remarquable depuis la guerre et surtout au cours des quatre ou cinq dernières années. Les statistiques démontrent à ce sujet qu'au cours de douze derniers mois, 69 p.c. de la construction navale furent des constructions à moteur. Vingt-deux des gros paquebots construits furent munis de moteurs et 105 des 128 navires-citernes construits le furent aussi pendant les douze derniers mois. Cela porte le total du tonnage des navires à moteur à 10,000,000 de tonnes alors qu'il n'était que de la moitié il y a 4 ans.

Le change actuel favorise les croisières

La différence de change, si favorable au dollar canadien aux Antilles, a provoqué de nombreuses demandes de renseignements aux bureaux de Montréal de la Canadian National Steamships. A l'heure actuelle le dollar canadien vaut \$1.21 à la Barbade. Dans d'autres îles, y compris les Bermudes ainsi que dans le Honduras britannique et la Guyane anglaise il jouit aussi d'une plus-value, ce qui fait que les Canadiens qui se rendront aux Antilles cet hiver bénéficieront d'une plus-value de 20 pour cent, chaque fois qu'ils ouvriront leur bourse sous le ciel tropical.

Comme le dollar américain jouit d'un change encore plus élevé que le dollar canadien il est permis de croire que nombre de touristes des Etats-Unis profiteront de cette circonstance pour visiter les Antilles cet hiver ou se joindront à l'une des croisières organisées par la Canadian National Steamships.

Le C.N. transporte les passagers du C.P.

Halifax, 21. — Deux trains spéciaux ont transporté de Halifax à Saint-Jean, sur les lignes du Canadien National, les passagers et le courrier arrivés à bord du Montcalm, samedi dernier. L'un des trains transportait des passagers et l'autre le courrier.

Nouvelles brèves

— Deux enfants polonais âgés respectivement de 9 et de 7 ans ont accompli un voyage de 10,000 milles avant de descendre à la gare du Canadien National d'Edmonton où ils ont été reçus par leurs parents. Ils ont traversé l'Atlantique à bord d'un navire de la ligne White Star.

— Newport News, Va. 21 — Le feu a détruit hier le paquebot Sevia, de la United States Mail Steamship Company. Pendant cinq

OUVERTS jusqu'à 10 heures tous les soirs jusqu'au jour de l'An.

Des ETRENNES pour la table



AU CHOIX, chaque article

2.95

Pot à eau
Plats à hors-d'oeuvre
Surtout pour fleurs coupées
Chandeliers gravés (la paire)
Casseroles "PYREX" monture en argent
Grands vases à fleurs
Cloche à fromage avec assiette à biscuits
Corbeilles à fruits
Plats à viande avec arbre et auget.

Service à crème (3 articles) 2.95

Commandez par téléphone
PLATEAU 5151 — Local 202

Dupuis Frères
J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, éco.-trés.

heures le feu a fait rage et a à moitié englouti ce navire qui était sur le point d'être mis en service. Le navire avait coûté \$3,525,000 et avait un déplacement d'eau de 11,000 tonnes. Un autre feu en 1926 avait causé la perte d'un navire de \$2,000,000.

— H. C. Blackiston, directeur résident de la Furness, Withy and Company, Limited, vient d'annoncer d'Angleterre que la quille du nouveau navire destiné à remplacer le *Bermuda*, incendié il y a quelques semaines, est maintenant terminée. Cette compagnie a mis en service il y a quelques mois le *March of Bermuda*. Le nouveau navire construit d'après les mêmes plans, portera le nom de *Queen of Bermuda*.

Mouvement des paquebots

Le Montclare, ligne du C.P., parti de Liverpool, à Halifax samedi.
Le Westernland, ligne Red Star, parti d'Anvers, à Halifax samedi.
Le Duchess of Richmond, ligne du C.P., parti de Saint-Jean, à Liverpool jeudi.

L'Aurania, ligne Cunard, parti de Liverpool, à Liverpool demain.

Le Scythia, ligne Cunard, parti de Liverpool, à New-York aujourd'hui.

L'Aquitania, ligne Cunard, parti de Southampton, à New-York demain.

Le Bremen, ligne N.G.L., parti de Brême, à New-York demain.

"La Revue du Droit"

Le numéro de novembre de la *Revue du Droit* s'ouvre par une causerie du directeur, Me Léo Peland, avocat au barreau de Québec, sur l'observance du dimanche. On trouvera, dans le même numéro, le cours professé à la Semaine Sociale d'Ottawa de cette année par Me Paul Fontaine, c.r., avocat au ministère de la Justice, sur l'Etat canadien et le christianisme. Me Fortuné Bourbonnière, avocat au barreau de Montréal, c.r., présente quelques observations sur la plaidoirie écrite. On lira la suite du Cours de droit civil de feu L.-A. Jetté, sur l'usufruit et les droits de l'usufruit. Le numéro se termine par la chronique mensuelle de jurisprudence et des notes sur divers sujets d'actualité. On s'abonne à la *Revue du Droit* en s'adressant à Me Marchal Nantel, c.r., Bibliothèque du Barreau, Palais de Justice, Montréal. (Comm.)

Un alambic à la Côte-des-Neiges

Les officiers du service préventif au département des douanes ont opéré samedi une descente dans une maison portant le no 6910 du Chemin de la Côte-des-Neiges où ils ont saisi un alambic. L'appareil était incomplet. Le serpent in complet. Comme il n'y avait personne dans cette habitation privée où les fabricants opéraient dans le plus grand secret, les officiers ont cru qu'ils avaient emporté le serpent pour le faire réparer.

L'alambic avait une capacité de 150 gallons par jour et l'on a constaté qu'il avait servi. Pour que les fabricants aient choisi un quartier aussi résidentiel pour leurs fins illicites, il faut qu'ils aient subi récemment de grandes pertes par les saisies opérées.

C'est un citoyen du quartier qui a averti le service préventif fédéral. Il avait constaté en plus d'une circonstance qu'une étrange odeur d'alcool se répandait dans le quartier. Il a prévenu les autorités mais il a refusé de donner son nom.

L'alambic a été détruit et l'alcool trouvé a pris le chemin de l'égout.

Arrivée de skieurs des universités anglaises

Halifax, 19. — Une vingtaine de skieurs anglais, membres des équipes de ski des Universités de Cambridge et d'Oxford, sont arrivés à Halifax, ce matin, à bord du Montcalm, paquebot du Pacifique Canadien. Ils ont été accueillis au débarcadère par le capitaine A. H. D'Egville, secrétaire du club Seigneural de Lucerne-en-Québec, où ces sportsmen iront passer quelques jours avant de se rendre à Sainte-Marguerite dans les Laurentides, où ils séjourneront du 23 décembre au 6 janvier. C'est là que les 26 et 27 décembre, ces deux équipes se mesureront entre elles, en un tournoi de sauts en ski. Les 2 et 3 janvier, elles rencontreront ensuite les meilleurs skieurs canadiens en une série d'épreuves.

Alex. Keiller, autorité de réputation mondiale en matière de ski et président du Ski Club of Great Britain, accompagne ces skieurs à titre de directeur honoraire.

Tout un programme sportif a

DUPUIS ARGENTERIE

Plusieurs articles poinçonnés E.P.N.S.

Chaque article tel qu'illustré... à gauche

1.95

Nous offrons ici à bas prix spéciaux des suggestions pratiques et des plus jolies comme étrennes. C'est aussi une opportunité pour vous d'acheter quelques-uns de ces articles tout en bénéficiant de ces prix d'abaines.

PLATS à hors-d'oeuvre

Cloche à fromage avec assiette à biscuits

Plats à viande, avec arbre et auget

Corbeilles à fruits

Grands beurriers

Assiettes à sandwichs avec poignée au centre

Cabarets à servir.

Au choix, chaque article, 1.95



SERVICES A THE 3.95

Chaque service comprend théière, sucrier et crémier en argent brillant...

Au rez-de-chaussée

Cartes de Noël et de Bonne Année

Les cartes et carnets de souhaits de la Librairie du Devoir ont obtenu les années dernières un très vif succès.

Cette année, l'assortiment est plus varié et plus complet que jamais.

Il comprend des eaux-fortes, des aquarelles, des paysages, etc., etc.

Les prix vont de 10s à 35s l'unité.

Chaque carte ou carnet a une enveloppe assortie, très élégante et un certain nombre de carnets sont noués de faveur.

N. B.—Comme l'an dernier, nous avons également un assortiment très varié de cartes peintes à la main par une artiste canadienne. Ces cartes se vendent 15s l'unité.

Service de Librairie de "Devoir"

430, rue Notre-Dame est, Montréal.

été élaboré pour la durée du séjour au Canada de ces sportsmen qui, jusqu'ici, se rendaient en Suisse pour leur tournoi annuel.

L'église Saint-Louis de Gonzague

Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, a béni hier, le sous-sol de la nouvelle église Saint-Louis de Gonzague, située angle des rues Rachel et Fulham. M. le curé Louis-Philippe Choquet assistait Son Excellence, et M. l'abbé Romuald Chayer agissait comme maître de cérémonies.

La messe a été chantée par le R. P. Georges Robichaud, S.J., curé de l'église de l'Immaculée-Conception, l'âge de 84 ans.

Mort de M.

Edouard Brandes

Copenhague, Danemark, 21 (S. P. A.) — M. Edouard Brandes, auteur dramatique, critique et ancien ministre des finances, est mort l'âge de 84 ans.

BULLETIN des VOYAGES

LUNE de MIEL VOYAGES de NOCES

Tous les détails organisés d'avance, à un prix fixe.

VOYAGES HONE

Suite 103, Edif. "University Tower" 660, Ste-Catherine ouest
Montréal — HA. 3284

Accordez votre confiance à la maison

J.-A. DÉSAY, Limitée

Importateurs directs de

THÉ et CAFÉ

et manufacturiers de

CONFITURES

Vous aurez la qualité, la quantité et les prix modérés.

1459 Ave Delorimier, Montréal

FR. 2147-2148.

MAUVAISE POLITIQUE

C'est de mauvaise politique de porter des lunettes bon marché. Elles déforment les rayons de lumière, dérangent les angles de la vue, causent douleur et trouble et font tort à la vue, forçant le porteur à se servir de verres beaucoup plus forts qu'il ne l'aurait fait autrement.

Examen de la vue
Lunettes et Lorgnons

Nous remplaçons aussi les verres brisés

A. L. PHANEUF

Optométriste-Ophticien

1767 rue St-Denis, près Ontario

Tél. HA. 5544.

ROYAL

CLEANERS & DYERS

5058-A Ave du Parc Reg'd

NETTOYAGE FRANÇAIS

MAINTENANT

1.00 pour

Habit

Paletot d'automne

Manteau

Robe de chambre

Robe

Manteau garni de fourrure

1.00 et plus.

1.50 et plus.

PRESSAGE

Habit, costume, paletot, Pantalon

Petites réparations, gratis

Pour un bon nettoyage et pressage

Appelez CRescent 2552

LIVRAISON PARTOUT

Le vrai remède

Comment guérir la crise économique qui sévit dans notre province?

A cette fin il faut connaître les causes de cette crise et proposer des remèdes appropriés.

C'est ce qu'a fait M. l'abbé Georges-Marie Bilodeau, missionnaire-colonisateur, dans une étude très élaborée, bien que d'une lecture facile, dans son livre paru tout récemment *Le vrai remède*.

Cet ouvrage se vend 75 sous.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 rue N.-Dame est, Montréal.

L'Annonce

Vous épargne du temps et de l'argent

Lorsque vous achetez un produit annoncé vous savez d'avance ce qu'il est, ce qu'il vous coûtera et où vous pouvez l'obtenir.

LE "DEVOIR"

L'organe de ceux qui achètent bien et bon.

ANNONCEZ DANS LE "DEVOIR"

PINET & JARRY

Nous avons un assortiment complet

DES FAMEUX RADIOS

— "De Forest Crosley"

— "Victor Electrola"

— "Marconi"

— AINSI —

QUE LA GLACIERE